



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE (MSHP)

PROGRAMME NATIONAL DES ADDICTIONS AUX PRODUITS PSYCHOACTIFS (PNAPP)

PLAN STRATÉGIQUE DE SANTÉ MENTALE (PSSM) 2024-2027

Plus d'engagements pour plus d'impacts

FINALE SEPTEMBRE 2024

unicef 
pour chaque enfant

En partenariat
avec

 RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

 handicap
international
humanité & inclusion

 Organisation
mondiale de la Santé

Table des matières

TABLE DES MATIERES.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	4
LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES FIGURES	5
PREFACE	6
1 CONTEXTE GENERAL	7
1.1 SANTE MENTALE AU PLAN MONDIAL	7
1.2 SANTE MENTALE EN AFRIQUE.....	9
1.3 CONTEXTE NATIONAL.....	10
1.3.1 <i>Épidémiologie de la santé mentale au Togo</i>	10
1.3.2 <i>Réponse nationale face aux problèmes et enjeux de santé mentale</i>	12
1.3.3 <i>Coordination des activités de santé mentale au Togo</i>	16
2 PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE.....	16
2.1 LA PREMIERE PHASE	16
2.2 LA DEUXIEME PHASE.....	17
3 SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EVALUATION DU PLAN D'ACTION MULTISECTORIEL DE SANTE MENTALE 2019-2022.....	17
3.1 ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES (FFOM) DE LA SANTE MENTALE AU TOGO	18
3.2 SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS A L'ISSUE DE L'EVALUATION DU PAMS-SM 2019-2022	19
4 PLAN STRATEGIQUE DE SANTE MENTALE 2024-2027 DU TOGO	21
4.1 MISSION	21
4.2 VISION	21
4.3 PORTEE	22
4.4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU PSSM 2024-2027	22
4.5 DOMAINES D'INTERVENTIONS DU PSSM 2024-2027	22
4.6 ACTIVITES	23
4.7 MODELE DE CHANGEMENT	24
4.7.1 <i>Théorie de changement (TDC)</i>	24
4.7.2 <i>Chaine des résultats de la TDC du PSSM 2024-2027</i>	27
4.7.3 <i>Piliers stratégiques du PSSM 2024-2027</i>	29
5 MISE EN ŒUVRE DU PLAN	35
5.1 CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE	35
5.2 ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE	36
5.3 CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE	38
5.4 MOBILISATION FINANCIERE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE	38
5.4.1 <i>Mobilisation interne</i>	38
5.4.2 <i>Mobilisation externe</i>	38
6 SUIVI, EVALUATION ET APPRENTISSAGE.....	38
6.1 MECANISME DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE ET DE CAPITALISATION DES BONNES PRATIQUES	38
6.2 PRINCIPAUX INDICATEURS	38
6.3 ÉVALUATION.....	39
7 ANNEXES :	40
7.1 DEFINITION DES CONCEPTS	40
7.2 PROMOTION DE LA SANTE MENTALE	40
7.3 PREVENTION EN SANTE MENTALE.....	41
7.4 TRAITEMENT.....	41

7.5	REHABILITATION PSYCHOSOCIALE.....	41
7.6	LA REINSERTION SOCIALE.....	41
7.7	ADDICTION AUX SUBSTANCES PSYCHOACTIVES.....	41
7.8	HANDICAP PSYCHOSOCIAL.....	41
8	ANNEXES.....	42
8.1	PLAN OPERATIONNEL 2024-2027.....	42
8.2	MATRICE DE SUIVI-EVALUATION DU PLAN STRATEGIQUE.....	49
8.3	BUDGET PREVISIONNEL 2024-2027.....	58

Sigles et abréviations

AFD	: Agence française du développement
CHP	: Centre préfectoral de la santé
CHU	: Centre hospitalier universitaire
DHIS2 :	: District Health Information Software 2
DPS	: Direction préfectorale de la santé
DRS	: Direction régionale de la santé
Enquête STEPS	: Enquête sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles
FDR	: Facteurs de risque des maladies non transmissibles
HI	: Handicap International
INAM	: Institut national d'assurance maladie du Togo
MEG	: Médicaments essentiels génériques
MhGAP	: Programme d'action Comblant les lacunes en santé mentale (mental health Gap Action Programme)
MNT	: Maladies non transmissibles
OCED	: Organisation de coopération et de développement économiques
OSC	: Organisation de la Société Civile
OMS	: Organisation mondiale de la santé
PAMS-SM 2019-2022	: Plan d'action multisectoriel de santé mentale (PAMSM) 2019-2022
PNAPP	: Programme National des Addictions aux Produits Psychoactifs
PNDS	: Plan national de développement sanitaire
PNLMNT	: Programme national de lutte contre les maladies non transmissibles
PSIMNT	: plan stratégique intégré de lutte contre les maladies non Transmissibles
PSSM	: Plan stratégique de santé mentale
RFS	: Responsable de formation sanitaire
SMSPS	: Santé mentale et soutien psychosocial
SNIS	: Système National d'Information Sanitaire
TAS	: Troubles de la sphère de l'autisme
WHOPEN	: Prise en charge intégrée des maladies non transmissibles aux niveaux des soins de santé primaire

Liste des tableaux

Tableau 1: Analyse des FFOM de la santé mentale au Togo	18
Tableau 2: Objectifs stratégiques et actions prioritaires du pilier stratégique 1	29
Tableau 3 : Objectifs stratégiques et actions prioritaires du pilier stratégique 2	31
Tableau 4 : Objectifs stratégiques et actions prioritaires du pilier stratégique 3	33
Tableau 5 : Objectifs stratégiques et actions prioritaires du pilier stratégique 4	35

Liste des figures

Figure 1: Théorie du changement du PSSM 2024-2027	26
Figure 2 : Chaîne des résultats du modèle général de changement du PSSM 2023-2027	28

Préface

La santé mentale est un élément essentiel du bien-être général et du développement humain. Elle est également un droit fondamental de chaque individu, reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme et par la Constitution togolaise.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), près d'un milliard de personnes, dont 14% des adolescents à travers le monde, souffrent d'un trouble mental et environ trois millions de personnes meurent chaque année de l'usage nocif de l'alcool. De plus, la pauvreté, les situations d'urgence et de catastrophe, comme les conflits, les violences, les épidémies ou les changements climatiques, peuvent avoir des effets dévastateurs sur la santé mentale des populations affectées. Cette situation entraîne des conséquences sur la qualité de vie et la productivité de la population.

Face à ces défis, le Togo s'est engagé à promouvoir la santé mentale et à prévenir les troubles mentaux, conformément aux orientations stratégiques du Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS. Le Plan stratégique de santé mentale (PSSM) 2024-2027 du Togo est le fruit d'un processus d'engagement et de collaboration entre les différents acteurs concernés par la santé mentale.

Ce plan vise à assurer une coordination efficace des initiatives de santé mentale, à améliorer la qualité des soins de santé mentale et à promouvoir les droits humains fondamentaux des personnes touchées par des troubles mentaux, des addictions ou des handicaps psychosociaux. Il s'articule autour de dix objectifs stratégiques, qui couvrent les quatre axes du Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS : (i) leadership et gouvernance, (ii) prestation de services, (iii) promotion et prévention, et (iv) renforcement des systèmes d'information, des données probantes et de la recherche.

Le PSSM 2024-2027 est ambitieux, mais réalisable, et nécessite la mobilisation et la participation de tous les secteurs et partenaires impliqués dans la santé mentale, y compris les autorités publiques, les communautés et les familles. Il s'agit d'un plan inclusif, qui prend en compte les besoins et les attentes des populations, ainsi que les réalités sociopolitiques et culturelles du pays. Le PSSM 2024-2027 fera l'objet d'un suivi-évaluation régulier, afin d'assurer son efficacité et son adaptation aux changements du contexte.

Le présent plan aspire à un Togo où la santé mentale est valorisée, où les personnes touchées par des problèmes de santé mentale bénéficient de soins de qualité, adaptés à leur culture, où leur réintégration et leur participation active au sein de la communauté sont facilitées, et où leur dignité et leurs droits sont respectés et protégés. J'espère que ce plan sera un outil utile et inspirant pour tous ceux qui œuvrent pour la santé mentale au Togo. J'invite tous les acteurs à s'engager pleinement dans la mise en œuvre du présent plan pour plus d'impact.

1 Contexte général

1.1 Santé mentale au plan mondial

Le fardeau croissant des problèmes de santé mentale et leurs conséquences sur la santé, le bien-être et le développement durable demeurent une préoccupation mondiale. Les besoins en matière de santé mentale sont considérables à l'échelle globale, mais les réponses apportées restent souvent insuffisantes et mal adaptées. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la santé mentale, en 2019, près de 970 millions de personnes dans le monde souffraient d'un trouble mental, ce qui représente environ 12% de la population mondiale¹. Parmi celles-ci, 14% des adolescents sont touchés par des troubles mentaux, notamment des troubles anxieux et dépressifs, qui sont les plus courants².

Selon le Rapport de la Charge de morbidité mondiale (GBD) 2021, publié en 2024³, les troubles mentaux, neurologiques et liés à l'usage de substances représentent désormais une part significative des années vécues avec un handicap (YLD). En 2021, ces troubles ont été responsables de 28% des YLD dans le monde. Parmi ceux-ci, les troubles mentaux à eux seuls ont été attribués à 16,5% des YLD. Comparativement au rapport de la Charge de morbidité mondiale de 2019, où 25% des années vécues avec un handicap (YLD) étaient attribuables à ces troubles, l'augmentation à 28% indique une tendance préoccupante dans la charge globale des maladies mentales et neurologiques. La part des troubles mentaux a également augmenté, passant de 14,6% à 16,5%, soulignant la nécessité d'une attention accrue sur ces questions dans les politiques de santé publique⁴.

Les troubles anxieux et dépressifs sont les plus courants, chez les hommes comme chez les femmes¹. Plus d'un décès sur 100 est attribué au suicide, et 58% de ces suicides surviennent avant l'âge de 50 ans. La schizophrénie, qui touche environ un adulte sur 200, est une préoccupation majeure ; dans ses formes aiguës, elle est le trouble de santé mentale le plus invalidant. Les personnes atteintes de schizophrénie ou d'autres troubles psychiques sévères ont une espérance de vie réduite, mourant en moyenne 10 à 20 ans plus tôt que la population générale, souvent à cause de maladies physiques qui auraient pu être évitées¹.

¹ Rapport mondial sur la santé mentale : transformer la santé mentale pour tous. Vue d'ensemble. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2022. <https://www.who.int/news/item/14-03-2024-over-1-in-3-people-affected-by-neurological-conditions--the-leading-cause-of-illness-and-disability-worldwide>

² Santé mentale des adolescents. OMS, 2021. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/adolescent-mental-health>

³ Rapport de la Charge de morbidité mondiale (GBD) 2021. <https://www.healthdata.org/research-analysis/library/global-burden-disease-2021-findings-gbd-2021-study>

⁴ The Lancet: Global, regional, and national burden of disorders affecting the nervous system, 1990–2021: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2021. [https://www.thelancet.com/journals/laneur/article/PIIS1474-4422\(24\)00038-3/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/laneur/article/PIIS1474-4422(24)00038-3/fulltext)

Parmi les facteurs déterminants des troubles mentaux et de la détresse psychologique, on peut citer : les dépressions économiques⁵, les problèmes de changement social avec la migration rurale-urbaine perturbant le système de soutien familial et conduisant à l'isolement, au chômage ou à la pauvreté⁶, les conditions de travail stressantes, l'exclusion sociale, la violation des droits de l'homme, la discrimination à l'égard des femmes⁷, des profils psychologiques particuliers, des causes biologiques, des lésions cérébrales et problèmes de développement, y compris la malnutrition⁸, absence de soutien institutionnel en santé mentale et soutien psychosocial (SMSPS), les conflits, épidémies et situations d'urgence associées au changement climatique⁹.

La stigmatisation, la discrimination envers les personnes atteintes de troubles mentaux et les violations de leurs droits humains sont courantes dans les communautés et les systèmes de soins à travers le monde. Les personnes les plus pauvres et les plus défavorisées sont les plus à risque de troubles mentaux et sont également les moins susceptibles de bénéficier de services adéquats. De nombreux problèmes de santé mentale peuvent être traités efficacement à un coût relativement faible, mais il existe toujours un fossé important entre les personnes qui ont besoin de soins et celles qui y ont accès. Le nombre de personnes bénéficiant d'un traitement efficace reste extrêmement faible¹⁰.

Au niveau international, des efforts sont déployés pour faire de la santé mentale une priorité de santé publique. En 2013, l'Organisation mondiale de la santé a établi des actions prioritaires dans le cadre du Plan d'action mondial pour la santé mentale (2013-2030) pour guider les pays et les parties prenantes dans la mise en œuvre d'interventions multisectorielles efficaces et efficientes. Ce plan a pour objectif d'améliorer la santé mentale grâce à (i) un leadership et une gouvernance renforcés, (ii) une prise en charge globale, intégrée et adaptée aux besoins dans un cadre communautaire, (iii) la mise en œuvre de stratégies de promotion et de prévention dans le domaine de la santé mentale, et (iv) le renforcement des systèmes d'information, des données factuelles et des activités de recherche¹¹. Il invite toutes les parties prenantes à collaborer pour que la santé mentale reçoive l'attention qu'elle mérite et suscite un engagement plus large.

⁵ Santé mentale : renforcer notre action. OMS, Genève, Juin 2022. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

⁶ Santé mentale et déplacements forcés. OMS, 2021. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-and-forced-displacement>

⁷ Mental health conditions in conflict situations are much more widespread than we thought. WHO Geneva, 2019. <https://www.who.int/news-room/commentaries/detail/mental-health-conditions-in-conflict-situations-are-much-more-widespread-than-we-thought>

⁸ Santé mentale : renforcer notre action. OMS, Genève, Juin 2022. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

⁹ Mental health conditions in conflict situations are much more widespread than we thought. WHO Geneva, 2019. <https://www.who.int/news-room/commentaries/detail/mental-health-conditions-in-conflict-situations-are-much-more-widespread-than-we-thought>

¹⁰ Communiqué de presse, 17 juin 2022, Genève OMS, <https://www.who.int/fr/news/item/17-06-2022-who-highlights-urgent-need-to-transform-mental-health-and-mental-health-care>

¹¹ Santé mentale : renforcer notre action ; Genève OMS, 2022 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/mental-health-strengthening-our-response>

1.2 Santé mentale en Afrique

La santé mentale en Afrique est un sujet de préoccupation majeur. Les troubles mentaux touchent environ 12% de la population africaine. Avant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), on estimait déjà à plus de 116 millions le nombre de personnes qui vivent avec des troubles mentaux dans la Région africaine. Les taux de suicide restent particulièrement préoccupants, tout comme l'augmentation exponentielle du taux de consommation et d'abus d'alcool chez les adolescents âgés d'à peine 13 ans¹². La prévalence de trouble de la santé mentale est encore plus élevée dans les zones de conflits où une personne sur cinq est affectée^{13,14}. De plus, la Région africaine détient le taux de mortalité par suicide le plus élevé au monde. Environ 11 personnes sur 100 000 se donnent la mort chaque année dans la Région africaine, un chiffre qui dépasse la moyenne mondiale de neuf cas de suicide pour 100 000 habitants. La Région africaine compte six des dix pays ayant les taux de suicide les plus élevés au monde.

Les pathologies de santé mentale les plus courantes comprennent la dépression, les troubles anxieux, les problèmes émotionnels et comportementaux, le trouble de stress post-traumatique (SSPT), et les pensées suicidaires. De plus, des conditions de vie appauvries et les crises sécuritaires multiples sur le continent sont des facteurs de risque supplémentaires de morbidité mentale en Afrique¹⁵.

Selon les données de l'Atlas de la santé mentale, 2020, seuls 13 % des personnes vivant avec une psychose reçoivent des services de santé mentale dans la région africaine, ce qui représente un énorme déficit de soins¹⁶. Plusieurs défis entravent la prise en charge de la santé mentale en Afrique. Parmi ceux-ci figurent la pauvreté, les conflits armés, les migrations forcées, les inégalités socio-économiques, les problèmes de santé physique, les traumatismes, la stigmatisation et les obstacles d'accès aux services de santé mentale¹⁷. De plus, la plupart des pays africains souffrent d'une grave pénurie de spécialistes de santé mentale, avec une moyenne de 0,1 psychiatre pour 100 000 habitants et moins de 0,9 infirmière en santé mentale pour 100 000 habitants, contre une moyenne mondiale de 3,8 pour 100 000 habitants¹⁸. Ces données sont encore plus alarmantes lorsqu'il s'agit des professionnels de santé mentale pour les enfants et les adolescents. En effet, il n'y a en moyenne qu'un professionnel de la santé mentale spécialisé pour les enfants et les adolescents pour 4 millions d'habitants en Afrique, ce qui illustre l'énorme déficit dans ce domaine¹⁹.

¹² Journée mondiale de santé mentale 2022 : Message de la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. <https://www.afro.who.int/fr/regional-director/speeches-messages/journee-mondiale-de-la-sante-mentale-2022>

¹³ Le sous-financement de la santé mentale pourrait coûter très cher ; Nations Unies, 2020, <https://unric.org/fr/le-sous-financement-de-la-sante-mentale-pourrait-couter-tres-cher/>

¹⁴ Atlas de la santé mentale, 2020. OMS, 2021. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240036703/>

¹⁵ Le lourd fardeau de la santé mentale des jeunes en Afrique. *Nature africa*, oct 2021. *doi: https://doi.org/10.1038/d44148-021-00098-x*

¹⁶ Atlas de la santé mentale, 2020. OMS, 2021. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240036703/>

¹⁷ Manuel de santé mentale et soutien psychosocial communautaire en situations d'urgence et de déplacement. OIM, Genève, 2021. <https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/mhpss/deuxieme-edition-manuel-de-sante-mentale-et-soutien-psychosocial-communautaire-en-situations-durgence-et-de-deplacement.pdf>

¹⁸ Atlas de la santé mentale, 2020. OMS, 2021. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240036703/>

¹⁹ Health workers in child and adolescent mental health services.

Face à ces défis, des initiatives régionales sont en cours pour améliorer la situation de la santé mentale en Afrique. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé en août 2022, une campagne de sensibilisation et d'incitation à la prévention du suicide dans la Région africaine. En effet, les Ministres africains de la santé ont approuvé avec ce lancement, un nouveau cadre visant à renforcer les soins de santé mentale et à fixer des cibles pour 2030²⁰. De même, un cadre visant à renforcer la mise en œuvre de la stratégie de réduction de l'usage nocif de l'alcool a été approuvé en septembre 2023²¹. Ces efforts comprennent l'élaboration de politiques et de législations en matière de santé mentale publique fondées sur des données probantes, le renforcement des capacités des agents de santé à intégrer la santé mentale dans les services de santé essentiels et dans tous les secteurs, la prévention du suicide et l'amélioration de la gestion de l'information et de la recherche. Dans la même optique, en avril 2022, Africa CDC a adopté et lancé à Addis-Abeba, sa stratégie quinquennale 2022-2026 pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles (MNT), des blessures et la promotion de la santé mentale²². Un an après son lancement, Africa CDC a organisé un séminaire de haut niveau pour renforcer la capacité des ministères de la Santé et des Instituts nationaux de santé publique (INSP) en matière de prévention et de contrôle des MNT, des blessures ainsi que la promotion de la santé mentale et favoriser la collaboration en vue d'intensifier la mise en œuvre de la promotion de la santé mentale, de la prévention et du contrôle des MNT et des blessures de l'Africa CDC dans les États membres.

1.3 Contexte national

1.3.1 Épidémiologie de la santé mentale au Togo

Les statistiques concernant la santé mentale et les troubles mentaux au Togo sont limitées et souvent peu fiables. Plusieurs études et rapports soulignent cette situation préoccupante : Selon une étude récente, les troubles psychiatriques demeurent un problème de santé peu connu au Togo. Bien que des recherches aient été menées, la prévalence réelle des troubles mentaux n'est pas bien documentée, ce qui complique la mise en place de politiques de santé efficaces²³.

La description du profil épidémiologique et clinique des nouveaux patients de l'hôpital psychiatrique de Zébé²⁴ révèle que plus de 90% des patients font usage de substance psychoactives. Seul neuf virgule six pour cent (9,6%) des patients ne prenaient aucune substance psychoactive. Les troubles du spectre de la schizophrénie ont été retrouvés chez 54,6% des patients et les troubles liés à une substance chez 21,3% des patients.

²⁰ En finir avec la crise du suicide et de la santé mentale en Afrique. OMS, AFRO, Brazzaville, 2022. <https://www.afro.who.int/fr/news/en-finir-avec-la-crise-du-suicide-et-de-la-sante-mentale-en-afrique>

²¹ Cadre pour la mise en œuvre du plan d'action mondial contre l'alcool 2022-2030 dans la région africaine de l'OMS, OMS, AFRO, Juillet 2023.

²² stratégie pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles (MNT), des blessures et la promotion de la santé mentale, Africa CDC, Avril 2022. <https://africacdc.org/download/africa-cdc-non-communicable-diseases-injuries-prevention-and-control-and-mental-health-promotion-strategy-2022-26/>

²³ Prévalence des Troubles Psychiatriques dans la Communauté Rurale de Hihéatro (Togo). Soedje et al. Health sciences and disease, 24(12). <https://doi.org/10.5281/hsd.v24i12.4990>. <https://www.hsd-fmsb.org/index.php/hsd/article/view/4990>

²⁴ Nouveaux Patients Suivis à l'Hôpital Psychiatrique de Zébé (Togo) : Aspects Épidémiologiques et Cliniques. Salifou et al. Health Sci. Dis: Vol 22 (12) December 2021 pp 81-84 Available free at www.hsd-fmsb.org

Une étude menée dans la commune de Hihéatro a révélé que 27,9% des personnes interrogées souffraient de troubles psychiatriques, avec une prévalence particulièrement élevée de troubles dépressifs (15,8%). Cependant, ces données ne représentent qu'une petite partie du tableau global et soulignent encore une fois le manque d'informations complètes sur la santé mentale au Togo²⁵.

Les résultats d'une étude conduite auprès des femmes incarcérées dans la prison civile de Lomé²⁶, montrent que 9% des femmes détenues étaient alcool-dépendantes, 3,3% étaient dépendantes au cannabis et 3,3% étaient tabagiques. L'insomnie, l'irritabilité et la tristesse ont été les principaux symptômes soit respectivement 42,6%, 31,1% et 21,3%. 31,1% de ces femmes ont présenté un épisode dépressif et 14,8% un trouble anxieux.

Ces éléments révèlent clairement que les statistiques concernant la santé mentale au Togo sont limitées et qu'il existe un besoin urgent d'améliorer la recherche en santé mentale, la collecte de données et l'accès aux soins pour mieux répondre aux besoins de la population.

La compréhension des troubles mentaux au Togo est souvent influencée par des croyances culturelles. Les familles ont tendance à recourir à des traitements traditionnels ou religieux, tels que les "camps de prières", où les patients sont souvent maltraités et enchaînés, ce qui reflète une stigmatisation généralisée et un manque d'accès aux soins psychiatriques appropriés²⁷.

Cependant, ces dernières années, la capacité de diagnostic des troubles mentaux et de la détresse psychologique a connu une amélioration notable. Cette progression est attribuable à l'amélioration de la formation des ressources humaines en santé mentale dispensée par les établissements d'enseignement de l'Université de Lomé. De plus, l'intégration des professionnels de la santé mentale dans les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) grâce aux concours de recrutement nationaux successifs de ces dernières années a également contribué à cette amélioration. Par ailleurs, les activités de prise en charge et d'accompagnement menées par les organisations de la société civile et les centres de santé confessionnels ont joué un rôle significatif dans cette évolution positive.

²⁵ Prévalence des Troubles Psychiatriques dans la Communauté Rurale de Hihéatro (Togo). Soedje et all. *Health sciences and disease*, 24(12). <https://doi.org/10.5281/hsd.v24i12.4990>. <https://www.hsd-fmsb.org/index.php/hsd/article/view/4990>

²⁶ Santé mentale des femmes détenues a la prison civile de Lomé. Salifou et all. *Health Sci. Dis: Vol 19 (1) January–February–March 2018* Available at : https://www.hsd-fmsb.org/index.php/hsd/article/view/982/pdf_538

²⁷ Togo : protection et soins psychiatriques pour les victimes de la traite des êtres humains. OSAR, Breme Suisse, 2018. [1] <https://www.ecoi.net/en/file/local/2006559/181015-tog-traite-humaine-et-soins-psy.pdf>

En outre, l'intégration progressive des indicateurs de santé mentale dans le Système national d'Information sanitaire (SNIS - DHIS2) dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action multisectoriel de la santé mentale (PAMS-SM) de 2019 à 2022, a permis de renforcer la surveillance de la santé mentale au Togo. Ces avancées ont doté le pays de données factuelles précieuses, qui peuvent être utilisées pour la planification stratégique et l'amélioration des politiques de santé mentale. En effet, plusieurs conditions et pathologies ont été suivies de près, notamment les troubles affectifs, les troubles psychotiques, le suicide, l'alcoolisme, le tabagisme et l'addiction aux drogues. Ces données sont utiles pour planifier les actions futures en faveur de la santé mentale.

Les résultats de la surveillance montrent que les troubles affectifs et les troubles psychotiques sont en hausse, avec une incidence respectivement de 24 et 62 nouveaux cas et de 19 et 51 nouveaux cas en 2019 et 2022²⁸. Ces troubles nécessitent une intervention rapide et adaptée pour éviter des complications.

La documentation sur les suicides et les tentatives de suicide est encore insuffisante, mais chaque cas est grave. Entre 2019 et 2022, 151 cas de suicides et 2012 tentatives de suicides ont été enregistrés dans le DHIS2. Il est donc impératif de renforcer la prévention du suicide et l'accompagnement des personnes vulnérables.

La consommation nocive d'alcool avec des conséquences sanitaires, sociales et économiques ainsi que, le tabagisme et l'addiction aux drogues sont des problèmes majeurs de santé publique, qui touchent des milliers de personnes au Togo. En effet, les cas de trouble lié à la consommation d'alcool enregistrés dans le DHIS2 ont connu des fluctuations, mais reste à un niveau élevé, avec 2733 cas en 2022. Le tabagisme a augmenté jusqu'en 2021, puis a baissé en 2022, avec 401 cas. L'addiction aux drogues a diminué en 2020, puis a fortement augmenté en 2021 et 2022, avec 1404 cas. Ces chiffres montrent l'ampleur des besoins en matière de santé mentale au Togo, et la nécessité de poursuivre les efforts engagés par le PAMS-SM.

1.3.2 Réponse nationale face aux problèmes et enjeux de santé mentale

1.3.2.1 Santé mentale, une priorité nationale au Togo

La santé mentale constitue un élément central de la nouvelle politique nationale de santé du Togo, horizon 2030. Le quatrième résultat attendu du deuxième objectif stratégique de cette politique concerne la promotion de la santé mentale et l'amélioration de la prise en charge des troubles mentaux.

Pour faciliter cette promotion et cette prise en charge, plusieurs directives ont été proposées. Elles comprennent :

- le renforcement de la prévention des substances psychoactives, toxiques et nocives dans les milieux scolaires et extrascolaires ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie multisectorielle visant à empêcher l'accès des jeunes et adolescents à ces substances, y compris le tabac, l'alcool, les autres drogues et les nouveaux produits dérivés de ces substances ;
- l'amélioration des compétences techniques du personnel de santé pour le diagnostic et la prise en charge des troubles mentaux ainsi que des addictions ;

²⁸ Rapport de l'évaluation finale du PAMS-SM 2019-2022, Ministère de la Santé et de l'hygiène publique, PNAPP-Togo

- et le renforcement du cadre juridique sur les substances psychoactives, en veillant à son application indépendamment des industriels du tabac, de l'alcool et des substances.

1.3.2.2 Planifications stratégiques en santé mentale au Togo

La mise en œuvre de la planification stratégique dans le secteur de la santé mentale au Togo a été initiée pour donner suite à l'organisation des états généraux de la santé mentale en 2014. Depuis lors, le pays a effectué deux cycles de planification stratégique. Le premier cycle a abouti à l'élaboration du Plan d'action santé mentale (PASM) pour la période 2015-2019. Le deuxième cycle a conduit à la mise en place du Plan d'action multisectoriel santé mentale (PAMS-SM) pour la période 2019-2022. Ces plans ont eu pour objectif de fournir des orientations claires aux parties prenantes, pour améliorer la santé mentale de la population togolaise, en identifiant les priorités, les objectifs et les actions à mettre en place.

1.3.2.3 Dispositions juridiques clés en matière de santé mentale au Togo

La loi fondamentale togolaise garantit l'intégrité physique et mentale de tous les citoyens et protège les personnes handicapées. Le Code de l'enfant prévoit des programmes spéciaux pour les enfants handicapés et interdit tout programme nuisible à leur épanouissement.

Pour la prévention, le Code de la route sanctionne la conduite sous l'emprise de l'alcool et d'autres substances psychoactives, ainsi que le non-respect des mesures de sécurité (articles 20 et suivants).

Le Code de la santé consacre un chapitre à la protection de la santé mentale (chapitre V du titre II), détaillant le fonctionnement des hôpitaux pour les personnes atteintes de troubles mentaux, les modalités d'hospitalisation et les dispositions pénales. Le Code pénal aborde le traitement des personnes ayant commis un acte répréhensible en état d'altération du discernement (articles 26, 27).

En matière de réhabilitation psychosociale, la loi fondamentale et le Code de l'enfant reconnaissent le droit au travail et à un traitement préservant la dignité et la santé de chaque citoyen, y compris des enfants suspectés d'infraction à la loi pénale.

Cependant, ce cadre juridique mérite d'être renforcé et afin d'assurer une mise en œuvre effective de ces lois. En somme, bien que des bases législatives existent, leur application reste insuffisante. Un effort concerté est nécessaire pour garantir que les droits des personnes souffrant de troubles mentaux soient pleinement respectés et que les services de santé mentale soient accessibles à tous.

1.3.2.4 Offre de services et de soins de santé mentale au Togo

1.3.2.4.1 Structures de prise en charge

Au Togo, la santé mentale peine à être intégrée dans le paquet minimum des soins de santé primaire. Cependant, certaines initiatives de prise en charge sont mises en œuvre au sein de diverses structures publiques et privées dotées de personnel qualifié. Le secteur public dispose d'un hôpital psychiatrique, de deux cliniques universitaires, d'un service de psychiatrie et de six unités de santé mentale au sein des Centres Hospitaliers Régionaux

(CHR). Bien qu'il n'existe pas de centre communautaire de santé mentale, une prise en charge sociale est assurée par des travailleurs sociaux.

L'offre de service privée se limite à quelques structures confessionnelles et associatives qui fournissent des soins ambulatoires ou résidentiels avec des paramédicaux spécialisés. Certaines de ces structures contribuent également à la sensibilisation et à la réhabilitation des patients. Par ailleurs, des services de santé mentale sont offerts de manière sporadique dans certains centres médicaux et centres de santé et de promotion sociale. Face à cette situation, un grand nombre de patients et de familles se tournent vers les praticiens de la médecine traditionnelle et les religieux pour obtenir des soins.

Afin d'améliorer l'accessibilité des soins, en particulier en milieu rural, une prise en charge communautaire est nécessaire. À cet égard, l'intégration de la santé mentale dans le paquet minimum des soins de santé primaires est une nécessité qui s'aligne sur le Plan d'action mondial de l'OMS pour la santé mentale (2013-2030) et les directives du Plan stratégique 2022-2026 des Maladies non transmissibles (MNT), des blessures et de la santé mentale de CDC Afrique.

1.3.2.5 Rôle majeur des organisations de la société civile (OSC) dans la gestion des cas de santé mentale

Une cinquantaine d'OSC, y compris des associations et des groupements d'utilisateurs de services de santé mentale, s'investissent activement dans le domaine de la santé mentale. Certaines de ces organisations apportent une contribution significative grâce au financement de leurs activités. Cependant, la plupart de ces organisations concentrent leurs activités dans la région sanitaire du Grand Lomé. De même, il est important de noter que les acquis de ces initiatives ne sont pas toujours rapportés au PNAPP pour être capitalisés et s'inscrire dans une approche coordonnée autour des priorités définies avec les acteurs institutionnels. Il est donc crucial d'améliorer la coordination et la communication entre ces organisations, les départements ministériels afférents, et le ministère chargé de la santé pour assurer une meilleure utilisation des ressources et une plus grande efficacité dans la promotion de la santé mentale.

En dehors des groupes de parole organisés dans certaines institutions de santé mentale, il y a peu de mouvements associatifs d'utilisateurs des services de santé mentale ou de leurs familles. Les personnes atteintes de troubles mentaux sont souvent perçues par la communauté comme des « mineurs » ou des personnes handicapées qui ne pourraient être en capacité d'agir dans leurs communautés, même lorsqu'elles sont stabilisées ou guéries. La personne vivant avec des troubles de santé mentale n'a souvent pas le même droit de parler de lui-même ou pour lui-même, c'est bien souvent la famille ou les guérisseurs qui parlent en son nom, et surtout, il perd le droit de choisir son avenir.

Néanmoins, il est non seulement essentiel de restaurer les droits des personnes vivant avec des troubles de la santé mentale (à prendre des décisions pour elles-mêmes et à participer et agir dans leurs communautés) mais aussi de reconnaître et de valoriser le rôle crucial que jouent ces organisations de la société civile (dans toutes les directives) dans la prise en charge des personnes souffrant de troubles mentaux, d'addictions ou vivant avec un handicap psychosocial. Leur travail assidu et leur dévouement contribuent à combler le fossé dans les soins de santé mentale et à promouvoir une meilleure qualité de vie pour ceux qui sont

touchés par des troubles mentaux, des addictions ou qui vivent avec un handicap psychosocial. Le renforcement de la collaboration avec le ministère chargée de la santé ainsi qu'avec les autres ministères devant être impliqués dans le domaine de la santé mentale permettra de capitaliser les réalisations et l'expertise que possèdent ces organisations de la société civile.

1.3.2.6 **Place** de la médecine traditionnelle et des centres de prières religieux dans la prise en charge des cas

Les troubles mentaux sont fréquemment compris à travers des prismes traditionnels et religieux. Des préjugés négatifs subsistent, entravant l'accès aux soins de santé modernes. De manière traditionnelle, la chronicité et les rechutes sont considérées comme inévitables, ce qui entraîne des interruptions de traitement et aggrave le pronostic. Les systèmes de soins traditionnels et religieux se combinent souvent dans l'interprétation de la maladie, retardant ainsi l'accès aux soins appropriés. Environ 40% des personnes souffrant de psychose arrivent tardivement à l'hôpital, souvent avec des comorbidités dues à des traitements parallèles.

La médecine traditionnelle et les centres de prières religieux présentent des avantages, tels que la proximité des soins, l'ancrage culturel, la reconnaissance communautaire, la réponse aux besoins relationnels et sociaux, et l'utilisation des plantes locales. Cependant, il est nécessaire de mieux les organiser, encadrer et former les praticiens et les leaders religieux pour une meilleure collaboration dans la référence et la prise en charge des cas, dans le respect de la dignité des patients et des droits de l'homme. Enfin, que cela soit dans la prise en charge « traditionnelle » ou dans d'autres types de prise en charge « conventionnelles », un travail sur le respect des droits des personnes concernées est essentiel.

1.3.2.7 Contributions de la diaspora togolaise dans l'amélioration de l'offre de soins de santé mentale

La diaspora togolaise joue un rôle actif dans l'amélioration de la promotion de la santé mentale et dans la fourniture de soins de santé mentale aux personnes vulnérables au Togo. En effet, les médecins togolais de la diaspora, spécialisés dans la prise en charge des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux sont regroupés au sein de structures et d'organisations dédiées à la promotion de la santé mentale. Ils organisent régulièrement des activités de sensibilisation, de formation et de consultation en psychiatrie, notamment dans les régions rurales.

En 2020, ces associations ont co-organisé un congrès sur le thème "La législation en santé mentale", qui a réuni des experts nationaux et internationaux pour discuter des enjeux juridiques et éthiques liés à la prise en charge des personnes souffrant de troubles mentaux au Togo. De plus, la diaspora togolaise apporte sa contribution à la recherche en santé mentale à travers plusieurs projets de recherche y compris le projet Alcotrans, le programme Copil. À cet effet, des accords-cadres de coopération internationale ont été établis entre les universités du Togo et les associations de la diaspora togolaise.

1.3.3 Coordination des activités de santé mentale au Togo

1.3.3.1 Programme National des Addictions aux Produits Psychoactifs (PNAPP)

La coordination des activités des différents acteurs intervenants d'une manière ou d'une autre dans la santé mentale est assurée depuis janvier 2020 par le PNAPP. Il joue ainsi un rôle d'interface entre les acteurs non gouvernementaux et le ministère en charge de la santé en matière de santé mentale et des addictions aux produits psychoactifs.

1.3.3.2 Cadre de concertation en matière de santé mentale au Togo

Actuellement, il n'existe pas de structure formelle pour la concertation entre les acteurs de la santé mentale au Togo. Une telle initiative était prévue dans le cadre du Plan d'Action Multisectoriel santé mentale (PAMS-SM) 2019-2022, mais sa mise en œuvre a été entravée par l'émergence de la pandémie de COVID-19 en mars 2020. Néanmoins, le Programme national des addictions aux produits psychoactifs (PNAPP) collabore avec d'autres organisations sur différentes plateformes, dont celle du Centre des opérations d'urgences de santé publique du Togo (COUSP) et dans le cadre des initiatives du renforcement et de l'utilisation des groupes d'interventions en cas d'urgence (SURGE). Afin de donner plus d'impact et de visibilité aux initiatives de santé mentale au Togo, il est essentiel de mettre en place rapidement, dès le début de l'exécution de ce troisième plan stratégique, un cadre multisectoriel pour la concertation entre les acteurs de la santé mentale. Dans ce cadre, les sujets et les réalités de la santé mentale seront débattus en vue de trouver des solutions innovantes et concertées.

2 Processus d'élaboration du plan stratégique

Le processus de l'élaboration du PSSM 2024-2027 a connu deux (02) principales phases.

2.1 La première phase

La première phase a consisté à l'évaluation du PAMS-SM 2019-2022 avec la participation des acteurs et partenaires stratégiques de la santé mentale au Togo. Elle a été marquée par une revue documentaire et l'organisation d'une série d'entretiens avec les partenaires stratégiques et partenaires techniques et financiers de la santé mentale au Togo entre autres, OMS, Handicap International, Unicef, CDC Afrique. Cette phase a été sanctionnée par la production d'un rapport d'évaluation finale du PAMS-SM 2019-2022 assorti de recommandations.

Cette activité a permis au consultant en collaboration avec l'équipe technique de coordination de la mission de définir les nouvelles orientations stratégiques du PSSM 2024-2027 qui ont été adoptées au cours de l'atelier de validation du rapport d'évaluation du plan finissant organisé les 21 et 22 décembre 2023 à Lomé.

2.2 La deuxième phase

La deuxième phase a démarré avec l'identification des activités potentielles du nouveau plan en se basant sur les recommandations issues de l'évaluation du plan finissant et des directives de la nouvelle politique nationale de santé, horizon 2030 du Togo. Ce travail a été finalisé au cours de l'atelier de validation du nouveau plan stratégique organisé à Kpalimé les 26 et 27 septembre 2024 et qui a vu la participation des parties prenantes stratégiques de la santé mentale au Togo (Conférence liste des participants Atelier de validation). L'approche du dialogue politique entre parties prenantes a été utilisée au cours de cet atelier pour susciter plus d'engagement de la part des parties prenantes.

3 Synthèse des résultats de l'évaluation du plan d'action multisectoriel de santé mentale 2019-2022

Entre 2019 et 2022, le ministère chargé de la santé, a déployé son deuxième plan stratégique pour la santé mentale, connu sous le nom de Plan d'action multisectoriel de la santé mentale (PAMS-SM). Ce plan, qui s'inscrit dans le cadre du Programme national de lutte contre les Maladies non transmissibles (PNLMNT), était structuré autour de cinq axes stratégiques et comprenait une cinquantaine d'activités prioritaires. Son objectif principal était de favoriser la santé mentale et le bien-être de tous les citoyens, en renforçant la solidarité, l'épanouissement personnel, le sentiment d'appartenance et la responsabilité collective au sein des communautés.

Cependant, la mise en œuvre de ce plan a été sérieusement entravée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, avec l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, et les restrictions de déplacement et de rassemblement. De plus, le manque de financement et la réforme institutionnelle du PNLMNT en 2021 avec la fusion de ses programmes verticaux ont également eu un impact négatif sur la mise en œuvre de ce plan. En conséquence, le bilan du PAMS-SM 2019-2022 montre un taux de réalisation des activités relativement faible (40% en brut et 27% en ajusté). Malgré ces défis, le plan a permis de réaliser quelques progrès notables, tels que l'intégration des indicateurs de santé mentale dans le Système National d'Information Sanitaire, l'inclusion des médicaments essentiels pour la santé mentale dans la liste nationale des médicaments, et le remboursement des consultations et des séances de psychothérapies par l'Institut national d'assurance maladie (INAM).

Toutefois, il y a des points à améliorer notamment, la coordination des initiatives en matière de santé mentale, la mobilisation de ressources humaines au sein du PNAPP surtout dans les domaines du plaidoyer, de la planification stratégique et opérationnelle, et de la mobilisation des ressources financières. De plus, Il est nécessaire que le PNAPP travaille avec tous les acteurs de la santé mentale pour renforcer les liens et encourager un engagement et une adhésion plus forts pour les causes communes. Les centres associatifs de gestion de la santé mentale doivent aussi collaborer plus étroitement avec le PNAPP et la Direction de la Santé et de la Nutrition Infantile et Scolaire (DSNISI) pour améliorer la production de données factuelles.

3.1 Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de la santé mentale au Togo

Les résultats de l'analyse des FFOM de la santé mentale au Togo sont présentés dans le tableau 1.

Tableau 1: Analyse des FFOM de la santé mentale au Togo

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Leadership et gouvernance de la santé mentale	Intégration des médicaments essentiels de santé mentale, mise en place du PNAPP, création d'un chapitre national de l'ISSUP	Manque de ressources, adhésion insuffisante des parties prenantes, coordination inadéquate, Non-disponibilité des médicaments essentiels dans les pharmacies publiques	Volonté politique, engagement des partenaires	Crise sanitaire, crise sécuritaire du Sahel
Traitement et réhabilitation	Intégration des médicaments prioritaires de santé mentale dans la liste des médicaments essentiels du Togo, existence d'écoles de formation, prise en compte de la consultation et de la prescription des psychotropes	Non-disponibilité des médicaments prioritaires dans les pharmacies publiques, non-prise en compte des psychotropes de deuxième génération par INAM, insuffisance de ressources humaines spécialisées	Disponibilité et engagement des Partenaires techniques et financiers	Instabilité et troubles socio-politiques, crises sanitaires et catastrophes naturelles, difficultés d'accès à certaines zones rurales

Prévention et promotion de la santé mentale	Réalisation de l'enquête STEPS Togo 2021, interdiction de vente d'alcool et produits dérivés aux abords des établissements scolaires, interdiction de la Chicha, mise en œuvre de la loi anti-tabac	Coordination insuffisante du PNAPP, manque de financements, faible capitalisation des acquis des OSC	Disponibilité de supports audiovisuels, forte disponibilité des acteurs communautaires (ASC, leaders, travailleurs sociaux), approche communautaire de la santé mentale	Promotion de la bière, marketing des boissons énergisantes, stress professionnel, influence des réseaux sociaux
Surveillance et recherche en santé mentale	Intégration des indicateurs de santé mentale, amélioration des capacités de diagnostic, existence d'écoles de formation	Insuffisance en ressources humaines, insuffisance dans la coordination, manque de financement, faible adhésion aux initiatives de recherche	Disponibilité et engagement des Partenaires techniques et financiers, disponibilité des jeunes chercheurs notamment les doctorants du domaine de la santé mentale	Instabilité et troubles socio-politiques, crises sanitaires et catastrophes naturelles

A l'issue de cette évaluation, une série de recommandations ont été formulées sur la base des leçons apprises en perspective à l'élaboration du prochain plan stratégique de santé mentale 2024-2027.

3.2 Synthèse des recommandations à l'issue de l'évaluation du PAMS-SM 2019-2022

Pour améliorer la situation de la santé mentale dans le pays, la mission a formulé les recommandations suivantes à prendre en compte dans l'élaboration du prochain plan stratégique 2024-2026 de la santé mentale :

- Améliorer la coordination des interventions de santé mentale sous la supervision du PNAPP ;
- Mettre à jour, vulgariser et faire appliquer les textes relatifs à la santé mentale ;
- Mobiliser davantage de ressources pour financer le plan d'action de santé mentale ;
- Assurer la disponibilité et le suivi des médicaments spécifiques pour la prise en charge des malades mentaux dans les centres de santé publics disposant d'une unité de santé mentale ;
- Impliquer d'avantage les bénéficiaires / usagers des services de santé mentale ainsi que les autres personnes concernées dans la planification et la mise en œuvre des initiatives de santé mentale ;
- Continuer à produire et à renforcer les ressources humaines spécialisées en santé mentale ;

- Renforcer la surveillance des troubles mentaux et de la détresse psychologique ;
- Promouvoir la santé mentale, la prévention et la prise en charge des enfants et des adolescents ;
- Sensibiliser la population, les familles, les leaders traditionnels et religieux, les leaders d'opinion sur les possibilités de prise en charge des troubles mentaux et de la détresse psychologique.

4 Plan stratégique de santé mentale 2024-2027 du Togo

4.1 Mission

La mission du Plan Stratégique de Santé Mentale (PSSM) 2024-2027, en tant que stratégie nationale pour la santé mentale au Togo, est de garantir une coordination efficace des initiatives et de favoriser une collaboration interdisciplinaire et intersectorielle pour la promotion de la santé mentale.

4.2 Vision

La Stratégie Nationale de la Santé Mentale s’aligne avec la vision de la Politique nationale de la santé, horizon 2030 qui aspire à un Togo dans lequel les hommes, les femmes, les enfants, les jeunes, les adolescents et les personnes âgées qui y habitent pratiquent des comportements favorables à la santé, ont accès aux soins et services de santé de qualité dont ils ont besoin et qui sont offerts à un coût abordable par un système de santé performant, résilient et capable de satisfaire le droit à la santé de tous en particulier les plus vulnérables.

Valeurs et principes directeurs

- **Équité et accès universel** : poursuivre l'équité en santé mentale, en tenant compte des disparités sociales, économiques et culturelles, et en s'efforçant d'éliminer les inégalités dans l'accès aux soins.
- **Empathie et respect** : Placer l'empathie au cœur des interactions et respecter la dignité de chaque individu, en reconnaissant leur diversité culturelle et autres particularités personnelles.
- **Couverture maladie universelle** : permettre à tout le monde d’avoir accès aux services de santé mentale, où les difficultés financières sont éliminées et où les communautés sont protégées des intérêts commerciaux.
- **Promotion de la prévention** : mettre l'accent sur la prévention des problèmes de santé mentale par le biais d'initiatives éducatives, de sensibilisation et de la création d'environnements favorables à la santé mentale.
- **Intégration des soins** : favoriser l'intégration des services de santé mentale dans le système de soins y compris les soins de santé primaire, en collaborant avec d'autres secteurs tels que l'éducation, le social, la justice, l'emploi, etc.
- **Approche multidisciplinaire** : encourager la collaboration entre professionnels de la santé mentale, y compris les psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers, Agents de santé communautaires et d'autres intervenants, pour offrir des soins complets.
- **Soins de qualité** : prioriser la prestation de soins de haute qualité, fondés sur des pratiques basées sur des preuves et adaptés aux besoins individuels.
- **Approche basée sur les droits** : réduire la stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale, en sensibilisant et en éduquant la société aux droits civils, économiques et socio-culturels des personnes handicapées.
- **Participation communautaire** : encourager la participation active des communautés et des usagers dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation

du plan, des programmes de santé mentale, en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

- **Transparence et responsabilité** : renforcer la crédibilité du plan stratégique de santé mentale et démontre de l'engagement envers une gestion efficace et éthique des ressources et des actions mises en place.

4.3 Portée

Le Plan Stratégique de Santé Mentale (PSSM) 2024-2027 est un document exhaustif qui pose les bases d'une meilleure coordination pour plus d'impact des diverses initiatives en matière de santé mentale au Togo. C'est une recommandation de la Politique nationale de la santé (PNS), horizon 2030 du Togo en son résultat d'effet attendu 2.4²⁹ et prise également en compte dans le Plan national de développement sanitaire (PDNS) 2023-2027 en son résultat d'effet 3.4³⁰. Il couvre un large éventail de maladies mentales, y compris les troubles de l'humeur (la dépression, les troubles bipolaires), les troubles anxieux (trouble panique, agoraphobie, phobie sociale, etc.), les troubles psychotiques (psychose aiguë, schizophrénie, etc.) et les troubles addictifs (addiction aux substances psychoactives et addictions comportementales).

Il aborde également les troubles de la personnalité et prend en compte les répercussions psychologiques des maladies chroniques et les troubles du neurodéveloppement, y compris la détresse psychologique, les troubles de conduite alimentaires, les troubles du sommeil et les troubles sexuelles. En outre, il traite des situations d'urgence et de catastrophe, y compris l'état de stress post-traumatique, le suicide et les troubles liés aux violences interpersonnelles.

En somme, le PSSM 2024-2027 est un plan complet qui vise à aborder tous les aspects de la santé mentale y compris la santé mentale positive, la détresse psychologique, les troubles mentaux, les addictions, les troubles du neurodéveloppement.

4.4 Orientations stratégiques du PSSM 2024-2027

Le PSSM 2024-2027 s'est développé autour des quatre axes stratégiques du Plan d'action global de santé mentale 2013-2030 de l'OMS : (i) leadership et gouvernance pour la santé mentale ; (ii) prestation d'un éventail complet de services de santé mentale et d'aide sociale, (iii) mise en œuvre de stratégies de promotion et de prévention, (iv) renforcement des systèmes d'information, des données probantes et de la recherche.

4.5 Domaines d'interventions du PSSM 2024-2027

Le Plan Stratégique de Santé Mentale (PSSM) 2024-2027 du Togo sera déployé dans dix domaines d'interventions essentiels :

1. Amélioration du cadre réglementaire et politique ;
2. Renforcement de la coordination ;
3. Renforcement du partenariat et de la mobilisation des ressources ;
4. Rapprochement des services de santé mentale ;
5. Amélioration de sécurité et de la qualité des soins ;
6. Renforcement de la santé mentale en situation d'urgence ;

²⁹ Politique nationale de la santé du Togo, horizon 2030

³⁰ Plan national de développement sanitaire 2023-2027 du Togo

7. Promotion de la santé mentale et prévention ;
8. Promotion du dépistage précoce ;
9. Renforcement du système de surveillance ;
10. Renforcement du suivi et de l'évaluation ;
11. Promotion de la recherche opérationnelle.

4.6 Activités

En alignement suivant les directives de la politique nationale de santé (PNS) instaurée en 2023, **les activités du PSSM pour la période 2024-2027 seront essentiellement axées sur le niveau communautaire et renforcées par des initiatives au niveau national**. Ces actions seront mises en œuvre suivant une approche multisectorielle afin de garantir l'accessibilité des services et des soins aux populations les plus vulnérables et nécessiteuses. Ainsi, les structures communautaires telles que les centres de santé, les écoles, les marchés, les lieux de travail, les lieux de culte et camps de prière, les prisons et les centres d'accueil (orphelinats, foyers, internats) seront privilégiés.

Les parties prenantes sont invitées, chacune en ce qui la concerne, sous la coordination et la collaboration du PNAPP à :

- développer des projets dans divers domaines notamment du plaidoyer, d'identification précoce des problèmes de santé mentale, de la prise en charge holistique et efficace des personnes souffrant de problèmes de santé mentale (PSPSM/TSM) ;
- améliorer l'accessibilité aux services de soins (centres adaptés et équipés, professionnels formés, médicaments, bilans) ;
- mettre en application la législation en matière de santé mentale ;
- et mettre en œuvre des activités axées sur la parentalité, l'hygiène mentale selon les tranches d'âge en tenant compte des populations ayant des besoins particuliers, la santé mentale positive.

Un accent particulier sera mis sur la promotion de la santé mentale (bonnes pratiques de santé mentale positive, activités récréatives, ludiques occupationnelles, accomplissement de soi, les addictions comportementales, le renforcement de la prévention de l'usage des substances psychoactives, toxiques et nocives en milieu scolaire et extrascolaire). A cet effet, les parties prenantes sont encouragées à élaborer et mettre en œuvre une stratégie multisectorielle visant à restreindre l'accès des jeunes et adolescents aux substances psychoactives, toxiques et nocives, y compris le tabac, l'alcool, les autres drogues et les nouveaux produits dérivés de ces substances. De plus, elles sont incitées à renforcer les compétences techniques des prestataires de services et de soins dans le diagnostic et la prise en charge des troubles mentaux, des addictions, et des handicaps psychosociaux ainsi qu'à consolider la législation sur les substances psychoactives et son application, indépendamment des industries du tabac, de l'alcool et autres substances psychoactives.

4.7 Modèle de changement

Le Plan Stratégique de Santé Mentale (PSSM) 2024-2027 est le troisième plan du genre au Togo. Il a pour objectif d'assurer une coordination efficace et une collaboration interdisciplinaire et intersectorielle pour la promotion de la santé mentale dans le pays. Il s'inspire des quatre orientations stratégiques du Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS et tient compte des réalités sociopolitiques nationales ainsi que des besoins et attentes des populations en matière de santé mentale.

4.7.1 Théorie de changement (TDC)

Le Plan Stratégique de Santé Mentale (PSSM) 2024-2027 du Togo est une vision audacieuse qui s'articule autour de quatre piliers stratégiques : (i) le leadership et la gouvernance, (ii) les services de santé mentale et de soutien psychosocial communautaires décentralisés, (iii) la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux, et (iv) la surveillance et la recherche en santé mentale.

Ces piliers sont répartis en deux sphères d'influence : la sphère nationale pour le leadership et la gouvernance ainsi que la surveillance et la recherche, et la sphère communautaire pour les services décentralisés et la promotion de la santé mentale. Ils sont guidés par des principes et des valeurs fondamentales, entre autres les soins centrés sur la personne, l'accessibilité et l'équité, le genre, la dignité et le respect des droits de l'homme, ainsi que la multidisciplinarité et la multisectorialité.

Pour chaque pilier, des facteurs favorables et des obstacles potentiels ont été identifiés pour faciliter une mise en œuvre efficace des stratégies et activités et surmonter les défis éventuels. Grâce à une coordination efficace des initiatives, une mobilisation soutenue des ressources financières, matérielles et humaines, et une collaboration interdisciplinaire et multisectorielle, la mise en œuvre effective du PSSM 2024-2027 apportera des changements notables dans le domaine de la santé mentale au Togo.

Les changements attendus comprennent l'amélioration des politiques et directives existantes et l'introduction de nouvelles, le développement et la vulgarisation de protocoles de soins, et la sensibilisation du public et des décideurs à l'importance de la santé mentale. Les initiatives de santé mentale seront mieux coordonnées à tous les niveaux de la pyramide sanitaire du Togo, des partenariats seront consolidés et des ressources mobilisées pour la mise en œuvre du plan.

Des services de santé mentale communautaires seront disponibles dans toutes les régions sanitaires du pays, et les prestataires de services de santé mentale seront équipés pour un soutien holistique aux personnes vivant avec des troubles mentaux ou une détresse psychologique importante, des personnes dépendantes ou vivant avec un handicap psychosocial. Les populations seront sensibilisées à la prévention des troubles mentaux et des addictions et informées en temps réel sur la disponibilité de l'offre de services de santé mentale communautaire. Les prestataires de soins de santé primaire et les acteurs sociaux seront équipés pour la détection précoce des troubles mentaux, de la détresse psychologique des addictions et des handicaps psychosociaux y compris chez les enfants et les adolescents.

Les indicateurs de santé mentale seront bien renseignés dans le DHIS2, et les parties prenantes seront informées des résultats et des leçons apprises de la mise en œuvre des initiatives du plan. Ces changements contribueront à faire du Togo un pays où la santé mentale est reconnue comme un élément essentiel du bien-être général et où chaque individu, quel que soit son âge, son genre et le lieux où il habite, a le droit d'accéder à des soins de santé mentale de qualité.

En somme, le PSSM 2024-2027 est une feuille de route pour transformer la santé mentale au Togo, en plaçant l'individu (femme, homme, fille et garçons) au cœur de toutes les initiatives et en reconnaissant la santé mentale comme un droit fondamental pour tous. La figure 1 illustre la TDC de la PSSM 2024-2027 du Togo.

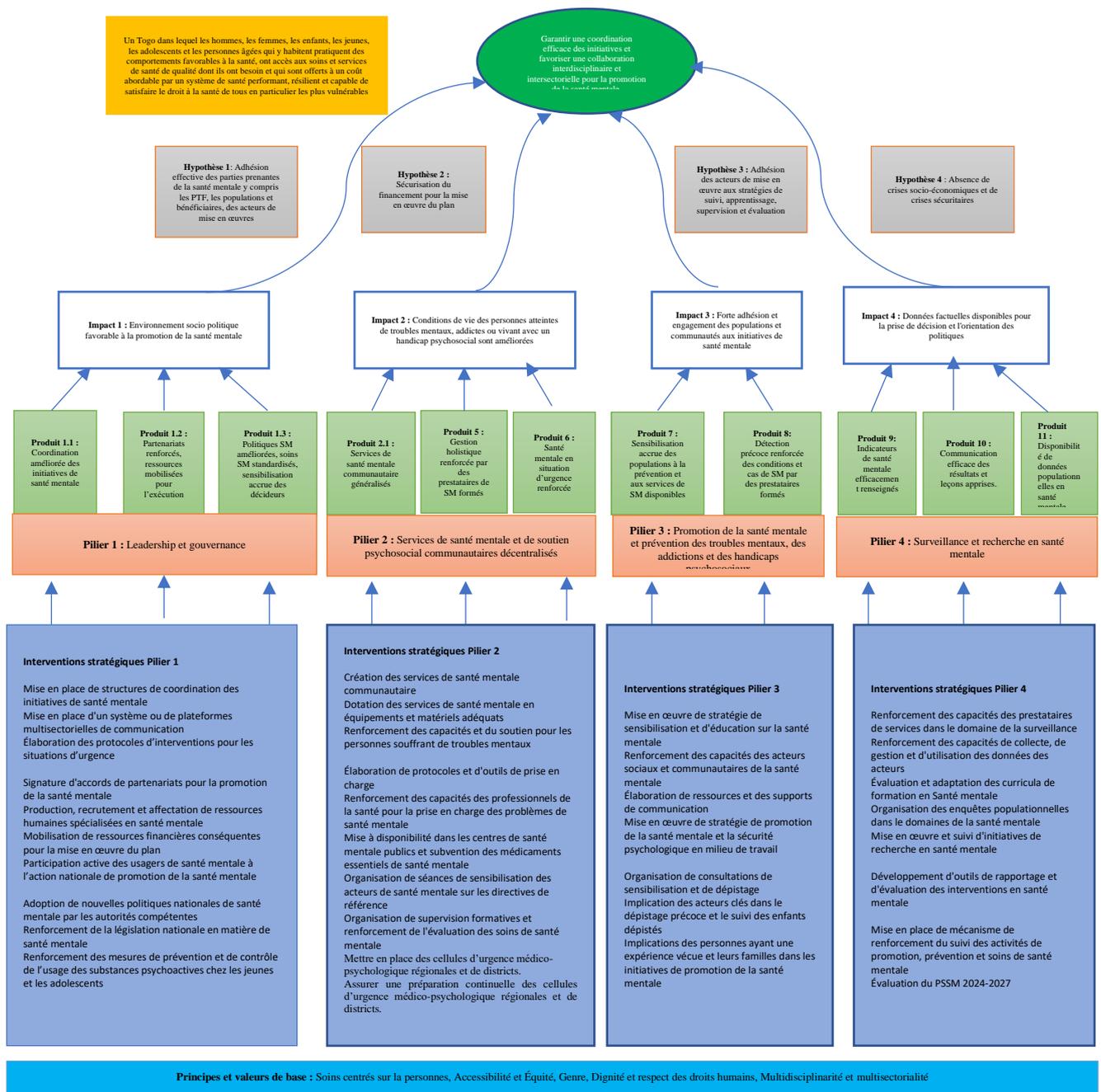


Figure 1: Théorie du changement du PSSM 2024-2027

4.7.2 Chaîne des résultats de la TDC du PSSM 2024-2027

La chaîne des résultats du modèle général de changement (figure 2) a été appliquée pour l'atteinte des objectifs du PSSM 2024-2027, fournissant le cadre pour son évaluation, l'identification des solutions et des innovations, le suivi des changements et la démonstration de l'atteinte des résultats du plan.

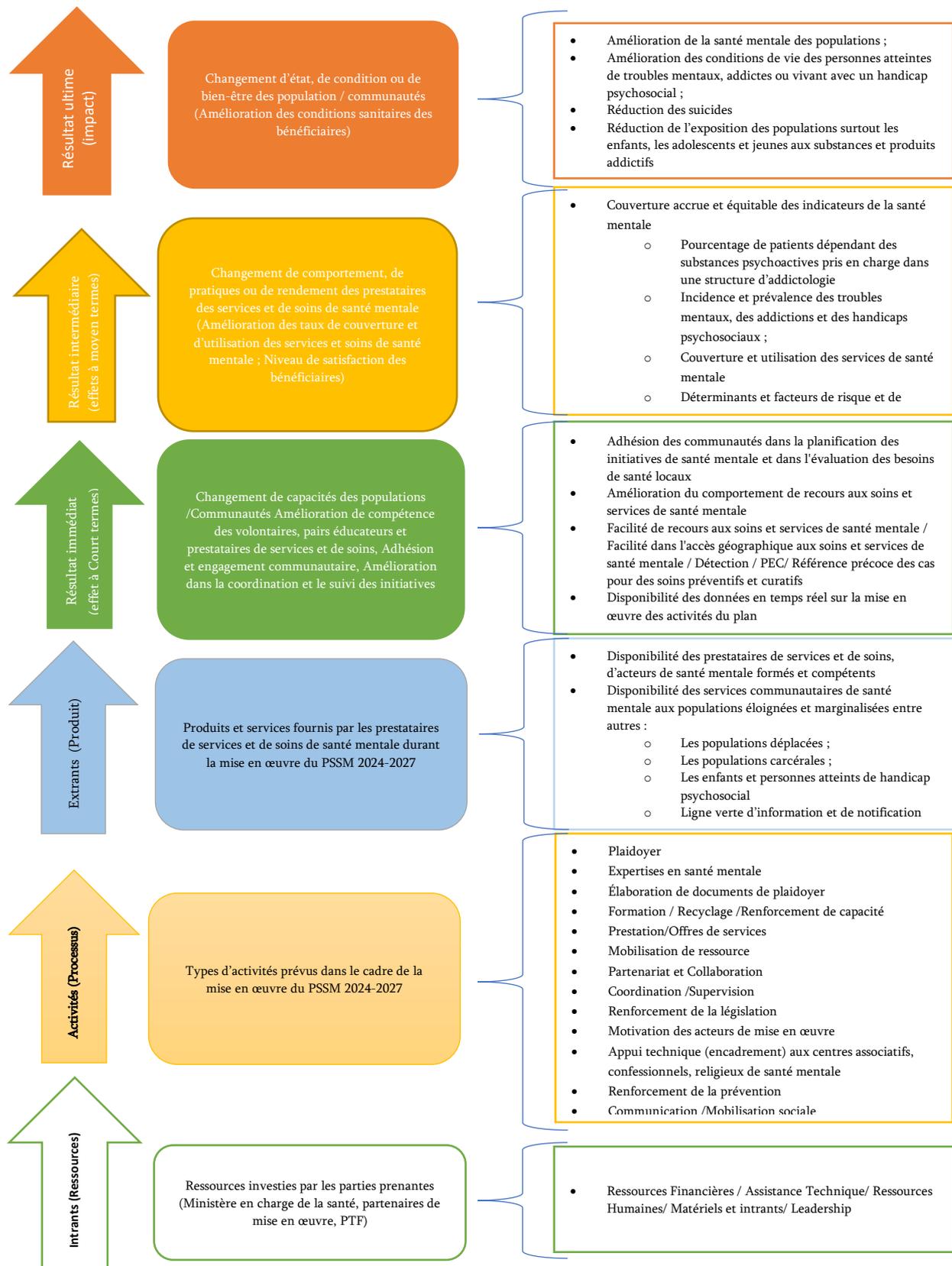


Figure 2 : Chaîne des résultats du modèle général de changement du PSSM 2023-2027

4.7.3 Piliers stratégiques du PSSM 2024-2027

4.7.3.1 Pilier stratégique 1 : Leadership et gouvernance

Le pilier stratégique 1, intitulé “Leadership et gouvernance”, a pour but de maintenir un engagement national de haut niveau en faveur de la promotion de la santé mentale. Il se décline en trois objectifs stratégiques principaux :

OS1 : Renforcer la coordination et la supervision des initiatives de santé mentale dans le pays : Cet objectif vise à établir des structures de coordination pour les initiatives de santé mentale et à faciliter la communication et la collaboration entre les membres des différents comités.

OS2 : Renforcer le partenariat et la mobilisation des ressources : Cet objectif se concentre sur la mobilisation des ressources financières pour la santé mentale dans les différents systèmes de services, la mise en place de mécanismes de production et d'utilisation des ressources humaines spécialisées en santé mentale, l'établissement de partenariats pour la promotion de la santé mentale, et la mobilisation des usagers de santé mentale dans les initiatives de promotion de la santé mentale.

OS3 : Améliorer le cadre normatif, règlementaire et politique de la santé mentale au Togo : Cet objectif vise à élaborer et adopter des politiques nationales de santé mentale, à renforcer la législation en matière de santé mentale, et à renforcer les mesures de promotion de la santé mentale pour les enfants, les adolescents et les adultes ainsi qu'à renforcer la prévention et le contrôle de l'usage des substances psychoactives chez les jeunes et les adolescents. Le tableau 2 présente les actions prioritaires par objectifs stratégiques du pilier 1.

Tableau 2: Objectifs stratégiques et actions prioritaires du pilier stratégique 1

Pilier stratégique 1 : Leadership et gouvernance	
<i>But : Maintenir un engagement national de haut niveau en faveur de la promotion de la santé mentale</i>	
Objectifs stratégiques	Actions prioritaires
OS1 : Renforcer la coordination et la supervision des initiatives de santé mentale dans le pays	<ol style="list-style-type: none">1. Établir les structures de coordination multisectorielles (santé, action sociale, éducation, justices, collectivités territoriales, OSC etc.) des initiatives de santé mentale au niveau communal, régional et national ;2. Faciliter la communication et la collaboration entre les membres des différents comités (CUMP, les DASP, CNAD etc.)3. Renforcer les missions de supervision des interventions en SM au niveau communal, régional et national

OS2 : Renforcer le partenariat et la mobilisation des ressources	<ol style="list-style-type: none"> 1. Créer une ligne budgétaire pour la santé mentale dans le budget de l'État 2. Mobiliser des ressources financières pour la santé mentale auprès des PTF 3. Mettre en place des mécanismes de production et d'utilisation des ressources humaines spécialisées en santé mentale 4. Établir des partenariats pour la promotion de la santé mentale pour les enfants, les adolescents et les adultes 5. Mobiliser les usagers de services de santé mentale et les autres personnes concernées par des problèmes de santé mentale dans les initiatives de promotion de la santé mentale
OS3 : Améliorer le cadre normatif, réglementaire et politique de la santé mentale au Togo	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer et adopter des politiques nationales de santé mentale 2. Renforcer la législation en matière de santé mentale respectueuses des droits 3. Élaborer des normes et directives de prise en charge, de promotion de la santé mentale, de prévention et contrôle de l'usage des substances psychoactives

4.7.3.2 Pilier stratégique 2 : Services de santé mentale et de soutien psychosocial communautaires décentralisés

Le pilier stratégique 2, intitulé "Services de santé mentale et de soutien psychosocial communautaires décentralisés", a pour but d'améliorer l'accessibilité et la qualité de la prise en charge des personnes (incluant les enfants, les adolescents et les adultes) en détresse psychologique et/ou souffrant de troubles mentaux, des personnes addictes ou vivant avec un handicap psychosocial afin de prévenir la détérioration de leurs santé mentale et de promouvoir leur bien-être et leur fonctionnalité optimum. Il se décline en deux objectifs stratégiques principaux :

OS4 : Rapprocher les services de santé mentale des populations éloignées et vulnérables :

Cet objectif vise à développer les services de santé mentale communautaire de proximité, à améliorer l'infrastructure des services de santé mentale, et à renforcer les capacités et le soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux et pour leurs familles.

OS5 : Améliorer la sécurité et la qualité de la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux ou de détresse psychologique, des personnes addictes ou vivant avec un handicap psychosocial :

Cet objectif se concentre sur le renforcement des capacités des professionnels de la santé, l'élaboration de protocoles et d'outils de prise en charge spécifiques à chaque besoin en santé mentale et adaptés aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Il s'agira aussi de favoriser la disponibilité régulière et à faible coût des médicaments de qualité et efficaces, la sensibilisation des acteurs sur les directives de référence, et le renforcement de la supervision et de l'évaluation des soins.

OS6 : Renforcer la santé mentale en situation d'urgence en intégrant la santé mentale d'urgence dans les systèmes de coordination existants. Cela inclut le renforcement des capacités des agents de santé communautaires et des professionnels de santé à fournir des premiers secours psychologiques, ainsi que la création de cellules d'urgence médico-psychologique régionales. Des protocoles d'intervention doivent également être élaborés pour garantir une réponse rapide et efficace aux besoins psychologiques des populations touchées.

Ces objectifs stratégiques sont essentiels pour assurer une prise en charge efficace et de qualité des personnes en détresse psychologique et/ou souffrant de troubles mentaux au sein des communautés. Le tableau 3 présente les actions prioritaires du pilier stratégique 2 par objectifs stratégiques.

Tableau 3 : Objectifs stratégiques et actions prioritaires du pilier stratégique 2

Pilier stratégique 2 : Services de santé mentale et de soutien psychosocial communautaires décentralisés	
<i>But : Améliorer l'accessibilité et la qualité de la prise en charge des personnes en détresse psychologique et/ou souffrant des troubles mentaux, malades mentaux, des personnes addictes ou vivant avec un handicap psychosocial (soins, soutien multiforme, traitement, rétablissement et réinsertion)</i>	
Objectifs stratégiques	Actions prioritaires
OS4 : Rapprocher les services de santé mentale (soins, soutien, traitement, rétablissement et réinsertion) des populations éloignées et vulnérables	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développer les services de santé mentale communautaire y compris pour les enfants, les adolescents et les adultes. 2. Améliorer les infrastructures des services de santé mentale 3. Renforcer les capacités et le soutien multiforme pour les personnes souffrant de troubles mentaux et pour leurs familles 4. Renforcer les capacités des ASC, des agents de santé, des agents sociaux, des enseignants, les leaders traditionnels et religieux en matière de services de santé mentale
OS5 : Améliorer la sécurité et la qualité de la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux ou de détresse psychologique, des personnes addictes ou vivant avec un handicap psychosocial	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités des professionnels de la santé ainsi que d'autres professionnels ayant un rôle à jouer pour la promotion de la santé mentale, l'identification et/ou le soutien non spécialisé aux personnes ayant besoin de services de santé mentale (travailleurs sociaux, enseignants, etc...) 2. Évaluer et adapter les curricula de formation en SM 3. Élaborer des protocoles et des outils de prise en charge et de référencement spécifiques à chaque besoin en santé mentale et adaptés aux enfants, aux adolescents et aux adultes 4. Favoriser la disponibilité régulière et à faible coût des médicaments de qualité et efficaces dans la PEC 5. Sensibiliser les acteurs sur les directives de référence 6. Renforcer la supervision et l'évaluation des soins

OS6 : Renforcer la santé mentale en situation d'urgence	<ol style="list-style-type: none"> 1. Intégrer la santé mentale en situation d'urgence dans le système de coordination entre les acteurs intervenant en contexte d'urgence (les plateformes de réduction des risques de catastrophes, COUSP, EMU) 2. Renforcer les capacités des ASC, des agents de santé et sociaux en premiers secours psychologiques 3. Mettre en place des cellules d'urgence médico-psychologique régionales et de districts. 4. Assurer une préparation continue des cellules d'urgence médico-psychologique régionales et de districts. 5. Mettre à disposition le matériel, la logistique et le cadre de coordination nécessaire au déploiement rapide des cellules d'urgence médico psychologique 6. Élaborer un protocole d'intervention en santé mentale en situation d'urgence en suivant les directives de l'IASC
---	--

4.7.3.3 Pilier stratégique 3 : Promotion de la santé mentale et prévention de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux

Le pilier stratégique 3, intitulé "Promotion de la santé mentale et prévention des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux", a pour but de renforcer les capacités institutionnelles des principaux acteurs intervenant dans la promotion, la prévention et le dépistage précoce de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux au niveau communautaire. Il se décline en deux objectifs stratégiques principaux :

OS7 : Promouvoir la santé mentale et la prévention de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux, ainsi que leurs conséquences individuelles et sociales dans les communautés : Cet objectif vise à sensibiliser et éduquer sur la santé mentale, à renforcer les capacités des acteurs sociaux et communautaires de la santé mentale afin de créer les conditions d'une bonne santé mentale (en agissant sur les déterminants essentiels de la santé mentale), à développer des ressources et des supports de communication, à promouvoir la santé mentale en milieu de travail, et à développer des protocoles d'interventions pour les situations d'urgence.

OS8 : Promouvoir l'identification / le dépistage précoce de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux dans les communautés et groupes vulnérables : Cet objectif se concentre sur l'organisation de consultations de sensibilisation et de dépistage, l'implication des acteurs clés dans le dépistage précoce et le suivi des enfants dépistés, et l'accroissement de la participation des personnes ayant une expérience vécue et de leurs familles dans les initiatives de promotion de la santé mentale.

Ces objectifs stratégiques sont essentiels pour assurer une promotion efficace de la santé mentale et une prévention des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux au sein des communautés. Le tableau 4 présente les actions prioritaires du pilier stratégique 3 par objectifs stratégiques.

Tableau 4 : Objectifs stratégiques et actions prioritaires du pilier stratégique 3

Pilier stratégique 3 : Promotion de la santé mentale et prévention des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux	
<i>But : Renforcer les capacités institutionnelles des principaux acteurs intervenant dans la prévention et le dépistage précoce de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux au niveau communautaire, en particulier les prestataires de soins de santé primaires, les enseignants des crèches et écoles primaires, les ASC, les centres de santé mentale associatifs / confessionnels, les praticiens de la médecine traditionnelle</i>	
Objectifs stratégiques	Actions prioritaires
OS7 : Promouvoir la santé mentale et la prévention de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux, ainsi que leurs conséquences individuelles et sociales dans les communautés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sensibiliser et éduquer sur la santé mentale 2. Élaborer les politiques collectives saines (législation et mesures dans tous les secteurs qui protègent la santé de la communauté en assurant des biens et des services plus sains et moins dangereux, des services publics favorisant davantage la santé et des environnements plus sains et plus agréables). Renforcer les communautés (adopter les approches communautaires pour faire face aux problèmes de santé à forte composantes politiques, environnementales et socio-économiques, renforcer les capacités des communautés pour qu'elles puissent déterminer les priorités ; prendre des décisions, planifier, mettre en œuvres des stratégies afin d'atteindre le meilleur niveau de la santé) 3. Créer des milieux favorables à la santé (opérer les changements des environnements physiques et sociaux afin d'assurer que les conditions de vie et de travail sont sûres, stimulantes ; satisfaisantes et agréables 4. Réorienter les services de santé (se recentrer sur la promotion de la santé au-delà des services cliniques et

	<p>curatifs. Former les prestataires, surtout des soins de santé primaires, en soins de santé en santé mentale).</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Appuyer les groupes d'entraide (permettre aux personnes de se rencontrer afin de partager les expériences, les situations, les problèmes communs). 6. Renforcer les capacités des acteurs sociaux et communautaires de la santé mentale 7. Développer des ressources et des supports de communication 8. Développer des mesures de prévention du suicide 9. Promouvoir la santé mentale en milieu de travail 10. Engager les collectivités à prendre en compte dans leur plan de développement la thématique de santé mentale.
<p>OS8 : Promouvoir le dépistage précoce de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux dans les communautés et groupes vulnérables</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organiser des séances sensibilisation, de dépistage 2. Impliquer les acteurs clés dans le dépistage précoce et le suivi des enfants, des hommes et des femmes dépistés 3. Accroître la participation des personnes ayant une expérience vécue et de leurs familles dans les initiatives de promotion de la santé mentale

4.7.3.4 Pilier stratégique 4 : Surveillance et recherche en santé mentale

Le pilier stratégique 4, intitulé "Surveillance et recherche en santé mentale", a pour but de promouvoir les activités de surveillance et de recherche opérationnelle et clinique pour produire des données factuelles sur l'ampleur de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux au Togo. Il se décline en trois objectifs stratégiques principaux :

1. **Renforcer le système de surveillance des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux** : Cet objectif vise à renforcer les capacités des prestataires de services et à renforcer la collecte, la gestion et l'utilisation des données.
2. **Promouvoir la recherche opérationnelle et clinique en santé mentale** : Cet objectif se concentre sur l'évaluation et l'adaptation des curricula de formation en santé mentale, la conduite d'enquêtes populationnelles et d'évaluations, l'encouragement de la recherche en santé mentale, et le développement d'outils de mesure.
3. **Renforcer le suivi, la redevabilité, l'apprentissage et l'évaluation de la mise en œuvre du plan en lien avec les différents systèmes de services** : Cet objectif vise à faire le

suivi des activités de promotion, de prévention et de soins de santé mentale, à évaluer la mise en œuvre du plan et à capitaliser les bonnes pratiques.

Le tableau 5 présente les actions prioritaires par objectifs stratégiques du pilier 4.

Tableau 5 : Objectifs stratégiques et actions prioritaires du pilier stratégique 4

Pilier stratégique 4 : Surveillance et recherche en santé mentale	
<i>But : Promouvoir les activités de surveillance et de recherche opérationnelle et clinique pour produire des données factuelles sur l'ampleur de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux au Togo</i>	
Objectifs stratégiques	Actions prioritaires
OS9 : Renforcer le système de surveillance des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les capacités des prestataires de services en matière de surveillance des troubles mentaux 2. Renforcer la collecte, la gestion et d'utilisation des données
OS10 : Promouvoir la recherche opérationnelle et clinique en santé mentale	<ol style="list-style-type: none"> 1. Financer les recherches en santé mentale, 2. Conduire des enquêtes populationnelles et des évaluations 3. Encourager la recherche en santé mentale 4. Développer des outils de mesure
OS11 : Renforcer le suivi, la redevabilité, l'apprentissage et l'évaluation de la mise en œuvre du plan par les différents systèmes de services	<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire le suivi des activités de promotion, de prévention et de soins de santé mentale 2. Évaluer la mise en œuvre du plan 3. Capitaliser les bonnes pratiques en santé mentale

5 Mise en œuvre du plan

5.1 Cadre institutionnel de mise en œuvre

Le Programme National des Addictions aux Produits Psychoactifs (PNAPP) sera le pilier central de la mise en œuvre du troisième Plan Stratégique de Santé Mentale. En accord avec ses obligations, le PNAPP coordonnera les activités prévues en collaboration avec les Directions centrales, les programmes de santé publique, les structures décentralisées du ministère en charge de la santé et des ministères connexes, les organisations de la société civile, les médias et les communautés bénéficiaires. Les partenaires techniques et financiers apporteront leur soutien technique et financier pour l'exécution des activités.

Le suivi de la mise en œuvre sera sous la responsabilité du Comité National Multisectoriel qui sera formé et travaillera en étroite collaboration avec les Comités Régionaux de Santé Mentale et les points focaux de santé mentale des districts sanitaires, des ministères et

entités décentralisées connexes. Les points focaux des districts sanitaires, des hôpitaux de même que ceux des ministères connexes veilleront à l'intégration des activités du PSSM dans les plans d'actions opérationnels des districts sanitaires et dans les plans de travail annuels des communes.

Les organisations de la société civile, en collaboration avec les points focaux de santé mentale des régions et des districts sanitaires, superviseront, mettront en œuvre et rapporteront les activités menées par les organisations de la société civile, en vue de leur capitalisation. Le PNAPP s'assurera que toutes les parties prenantes de la santé mentale soient bien représentées dans les divers Comités Multisectoriels de Santé Mentale qui seront formés pour la mise en œuvre du PSSM 2024-2027.

5.2 Acteurs de mise en œuvre

La santé mentale, un domaine spécifique et multidisciplinaire, mobilise une diversité d'acteurs professionnels, chacun jouant un rôle crucial.

Les médecins, notamment les généralistes et les médecins de famille sont le premier point de contact pour les problèmes de santé mentale, jouant un rôle clé dans l'identification précoce et l'orientation des patients. Les **psychiatres et autres spécialistes de santé mentale** confirment les diagnostics et assurent une prise en charge adaptée."

Les professionnels paramédicaux, tels que les masters de santé mentale, les assistants médicaux, les infirmiers et les cadres de santé, contribuent activement à la promotion de la santé mentale, à la prévention, au traitement des maladies mentales et à la réhabilitation psychosociale des patients.

Les secrétaires médicaux, les aides-soignants et les agents de services hospitaliers font partie intégrante de l'équipe multidisciplinaire en psychiatrie. Ils assurent l'accueil des patients et contribuent à la coordination et à la continuité des soins.

Les psychologues cliniciens et de la santé contribuent activement à la promotion de la santé mentale positive et à la réhabilitation psychosociale des patients. Ils assurent la prévention, l'examen psychologique, le diagnostic psychologique et le traitement (psychothérapies) de la santé mentale négative (détresse psychologique et maladies mentales).

Les psychologues de l'éducation et de la formation et ceux du travail et des organisations, respectivement au sein des institutions de formation scolaire ou professionnelle et des entreprises, contribuent à la promotion de la santé mentale positive, à la prévention de la santé mentale négative (détresse psychologique et maladies mentales) et à la réhabilitation psychosociale des patients.

Les rééducateurs, comme les orthophonistes, les psychomotriciens, les ergothérapeutes et les psychoéducateurs, jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale, la prévention et la réhabilitation psychosociale des patients.

Les travailleurs sociaux, notamment les assistants sociaux et les éducateurs spécialisés, sont indispensables pour la promotion de la santé mentale, la prévention et la réhabilitation

psychosociale des patients. Ils peuvent être aidés par les agents de promotion sociale, les auxiliaires de vie sociale et les aides familiaux polyvalents.

Les enseignants et autres professionnels de l'éducation jouent un rôle crucial dans la promotion de la santé mentale des élèves. Bien qu'ils ne soient pas des thérapeutes, leur position leur permet d'influencer positivement le bien-être psychologique des enfants, des adolescents et des jeunes.

Les usagers des services de santé mentale : Les personnes ayant vécu des problèmes de santé mentale jouent un rôle essentiel. Leur participation active dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des services garantit une approche centrée sur le patient. Les groupes de soutien entre pairs, les aidants des PSPSM/PSTSM, les comités d'usagers et d'autres mécanismes participatifs sont essentiels pour intégrer leurs perspectives et améliorer la qualité des soins. L'inclusion des usagers des services de santé mentale favorise ainsi une approche plus inclusive, contribuant à une meilleure qualité de soins et à une adaptation plus efficace des interventions aux besoins réels des bénéficiaires.

Les représentants de l'État, tels que les magistrats, les préfets et les maires, régulent le secteur de la santé mentale. Dans les zones rurales très éloignées, ce rôle peut être dévolu aux chefs de villages, de cantons et de quartiers.

Les agents de santé communautaires (ASC) jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale et le bien-être au sein de leurs communautés. En tant que membres de confiance de la communauté, ils sont souvent les premiers points de contact pour les individus cherchant des informations ou des services liés à la santé mentale.

Les forces de l'ordre et de sécurité, notamment les Sapeurs-Pompiers, jouent également un rôle crucial dans le cadre du soutien à la santé mentale au sein des communautés. Leur intervention est particulièrement importante dans les situations d'urgence, où ils peuvent être amenés à gérer des crises liées à la santé mentale.

Enfin, **les organisations de la société civile, les leaders communautaires et religieux** interviennent dans la promotion de la santé mentale, la prévention et la réhabilitation psychosociale des patients.

Chacun de ces acteurs joue un rôle déterminant pour faire de la santé mentale une réalité pour tous.

5.3 Chronogramme de mise en œuvre

Les activités et projets du plan stratégique seront déroulés sur les quatre prochaines années. Certaines activités seront reconduites ou réorientées au regard des résultats et de l'environnement chaque année. D'autres seront ponctuelles avec des acquis qui seront utiles durant tout le cycle de mise en œuvre.

5.4 Mobilisation financière pour la mise en œuvre du plan stratégique

Pour garantir une mise en œuvre efficace et efficiente de ce plan stratégique, une mobilisation continue des ressources sera entreprise à deux niveaux : interne et externe.

5.4.1 Mobilisation interne

Au niveau interne, le Programme National des Addictions aux Produits Psychoactifs (PNAPP), par l'intermédiaire du Comité national multisectoriel de santé mentale, s'assurera que l'engagement national en faveur de la santé mentale se traduise par l'allocation des ressources financières nécessaires. Cela impliquera :

- Création d'une ligne budgétaire spécifique dans le budget de l'État : Ce programme bénéficiera d'un budget dédié pour couvrir les dépenses de fonctionnement et d'investissement.
- Intégration dans les budgets des municipalités : Les initiatives et projets liés à la santé mentale seront intégrés dans les budgets des municipalités ainsi que dans les projets d'investissements publics.

5.4.2 Mobilisation externe

Concernant la mobilisation externe, les partenaires techniques et financiers joueront un rôle clé dans le financement de ce plan. À cet égard, une rencontre annuelle sera organisée pour encourager les engagements. Cet événement rassemblera :

- Partenaires traditionnels : tels que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Handicap International (HI), UNICEF, et UNFPA.
- Partenaires potentiels : comme la Fondation Mérieux (FM) et la Banque Mondiale.

Cette approche multilatérale vise à renforcer les ressources disponibles pour la mise en œuvre du PSSM 2024-2027 et à garantir un soutien continu pour améliorer la santé mentale au Togo.

6 Suivi, évaluation et apprentissage

6.1 Mécanisme de suivi de la mise en œuvre et de capitalisation des bonnes pratiques

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du plan, une matrice de suivi et d'évaluation est élaborée et annexée à ce document (Annexe 8.2). Cette matrice doit orienter toutes les parties prenantes dans le choix des activités en lien avec les indicateurs de redevabilité.

6.2 Principaux indicateurs

Deux types d'indicateurs ont été retenus pour mesurer l'efficacité de la mise en œuvre : les indicateurs de processus et les indicateurs de résultats. Les indicateurs de processus mesureront l'exécution effective des activités tandis que ceux de résultats mesureront le niveau d'atteinte des objectifs.

6.3 Évaluation

Le présent plan stratégique met un accent particulier sur l'apprentissage à travers **un suivi permanent** de sa mise en œuvre. De ce fait, des améliorations continues seront apportées au fur et à mesure de l'identification de goulots d'étranglements et des insuffisances.

Une attention particulière sera également mise sur les bonnes pratiques en vue de leur réplication. Une évaluation finale sera organisée durant le premier trimestre de la dernière année de mise en œuvre dudit plan afin d'apprécier son degré d'efficacité, d'efficience, de durabilité et de fournir des données probantes dans le cadre de l'évaluation du PNDS 2023-2027 du Togo.

7 Annexes :

7.1 Définition des concepts

La santé mentale

La santé mentale ne se définit pas seulement par l'absence de trouble mental. Elle correspond à un état de bien-être mental qui nous permet d'affronter les sources de stress de la vie, de réaliser notre plein potentiel, de bien apprendre, de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté.

La santé mentale peut être généralement catégorisée en trois domaines principaux :

Santé mentale positive : Cela fait référence à un état de bien-être mental où l'individu est capable de réaliser son potentiel, de travailler de manière productive, de gérer le stress de la vie quotidienne et de contribuer à sa communauté.

Troubles mentaux : Ce sont des conditions qui affectent la pensée, le sentiment, le comportement ou l'interaction d'une personne avec les autres. Les exemples incluent la dépression, l'anxiété, la schizophrénie, les troubles bipolaires, le trouble de stress post-traumatique (TSPT), entre autres.

Détresse psychologique : C'est un état de souffrance émotionnelle souvent dû à des facteurs de stress dans la vie d'une personne. Cela peut inclure des sentiments de tristesse, d'anxiété, d'irritabilité, de confusion, de désespoir ou des comportements à risque. La détresse psychologique est le plus souvent passagère et tout à fait normal mais les personnes ayant une détresse psychologique plus intense ou durable doivent pouvoir être soutenue afin d'éviter la chronicisation de cette détresse et le développement de trouble psychique.

Il est important de noter que ces catégories peuvent se chevaucher et qu'une personne peut expérimenter plus d'une à la fois. De plus, la santé mentale est dynamique et peut changer au fil du temps en fonction de divers facteurs, y compris les circonstances de la vie, l'environnement et le traitement.

7.2 Promotion de la santé mentale

La promotion de la santé mentale, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est un processus qui vise à renforcer la capacité des individus et des communautés à prendre en main leur santé mentale¹. Elle fait partie intégrante de la santé et du bien-être, sur lesquels reposent nos capacités individuelles et collectives à prendre des décisions, à nouer des relations et à bâtir le monde dans lequel nous vivons.

La promotion de la santé mentale comprend des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus, mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. En outre la promotion de la santé mentale peut être définie comme l'action sur les déterminants de la santé mentale (facteurs biologiques, psychologiques, socio-économiques, environnementaux et culturels).

7.3 Prévention en santé mentale

La prévention en santé mentale vise à atténuer les facteurs de risque pour les individus, les familles et les communautés. Elle comprend la réduction ou l'élimination de diverses sources de stress, comme l'anxiété, la dépression, le sentiment d'impuissance, les abus sexuels, les conflits familiaux, l'utilisation problématique de substances et des technologies de l'information et de la communication (TIC), le suicide, la violence, et l'intervention précoce dans les situations de conflits, les catastrophes naturelles, les accidents, etc. De plus, la prévention inclut le dépistage et le traitement précoces des maladies infracliniques.

7.4 Traitement

Le traitement se réfère à la gestion efficace des maladies mentales et des affections organiques, en particulier celles qui sont chroniques et/ou génétiques. Il comprend un volet médicamenteux (incluant les psychotropes), un volet psychothérapeutique (basé sur diverses thérapies) et une réinsertion.

7.5 Réhabilitation Psychosociale

Selon Cnaan (1998), la réhabilitation psychosociale est un processus qui facilite le retour d'un individu à un niveau optimal de fonctionnement autonome dans la communauté. Elle associe la réadaptation (restauration des capacités antérieures du patient) et la réinsertion (intégration d'une personne au sein du système socio-économique). Alain Cochet la définit comme un processus de prise en charge du patient, de la crise initiale jusqu'à la reprise d'une vie aussi "normale" que possible.

7.6 La réinsertion sociale

La réinsertion sociale est associée aux activités de sociothérapie, qui sont des activités de groupe organisées pour les patients dans un but thérapeutique. Elles peuvent viser l'occupation (préservation des capacités de vie du patient) ou avoir une visée thérapeutique (conservation, développement ou instauration de l'autonomie du patient et de ses capacités relationnelles, physiques, gestuelles et/ou créatives).

7.7 Addiction aux substances psychoactives

L'addiction aux substances psychoactives est une dépendance à une substance qui affecte la pensée ou le comportement. Elle se caractérise par un désir intense de consommer la substance, malgré les conséquences négatives.

7.8 Handicap psychosocial

Le Handicap psychosocial est un état qui résulte de troubles psychiques sévères et persistants, affectant la capacité d'une personne à fonctionner de manière autonome dans la société. Il nécessite des soins réguliers et conséquents.

8 Annexes

8.1 Plan opérationnel 2024-2027

Piliers	Produits	Activités	2024	2025	2026	2027
Pilier stratégique 1 : Leadership et gouvernance						
Résultat 1 : Les initiatives de santé mentale sont bien coordonnées et supervisées sur toute l'étendue du territoire national						
	Produit 1 : Les structures de coordination multisectorielles des initiatives de santé mentale sont établies et fonctionnelles					
		Mettre en place un comité national multisectoriel de coordination des activités de santé mentale (CNMC)	X			
		Mettre en place des comités régionaux multisectoriels de coordination des activités de santé mentale (CRMC)	X			
		Mettre en place des comités communautaires de coordination des activités de santé mentale	x	x		
	Produit 2 : Un système ou une plateforme de communication efficace et collaborative existe					
		Créer et animer des plateformes de communications entre les parties prenantes	X	X	X	X
		Organiser des réunions nationales, régionales et communautaires des membres des comités multisectoriels de coordination de la santé mentale	X	X	X	X
		Organiser des missions de supervisions des interventions en santé mentale au niveau communal, régional et national	X	X	X	X
Résultat 2 : Le partenariat et la mobilisation des ressources en faveur de la santé mentale sont renforcés						
	Produit 1 : Création d'une ligne budgétaire					
		Organiser des ateliers de sensibilisation avec les décideurs politiques y compris les parlementaires et les responsables financiers pour présenter l'importance de la santé mentale et plaider en faveur de l'allocation d'un budget spécifique	X	X	X	X
	Produit 2 : Des ressources financières suffisantes sont mobilisées pour la mise en œuvre du plan					
		Organiser un Forum national de Haut niveau avec les PTF pour l'accompagnement et le financement du PSSM 2024-2027				
		Faire le plaidoyer auprès de la faïtière des communes pour l'accompagnement et la mise en place des structures de soutien psychosociales communautaires dans les communes	X	X	X	X
	Produit 3 : Des ressources humaines spécialisées en santé mentale sont produites et utilisées					
		Encourager la spécialisation des médecins et paramédicaux en santé mentale	X	X	X	X
		Négocier des bourses d'études pour la formation et la mise à niveau des ressources humaines spécifiques en prévention, dépistage, prise en charge et réinsertion des personnes souffrant des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux	X	X	X	X
		Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités pour la mise à disposition de façon progressive, de ressources humaines spécialisées en santé mentale dans les formations sanitaires publiques du pays	X	X	X	X
		Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités pour le soutien de l'État en ressources humaines spécialisées aux centres confessionnels et privés agréés de santé mentale	X	X	X	X
		Mettre en place des mécanisme pour améliorer l'équilibre et l'épanouissement des acteurs des services de santé mentale	X	X	X	X
	Produit 4 : Des partenariats / accords pour la promotion de la santé mentale pour toutes les tranches d'âges (enfants, adolescents, adultes) sont établis					
		Identifier et créer un répertoire des institutions et ONG nationales, régionales et internationales qui interviennent pour la promotion en santé mentale	X	X	X	X

	Établir des partenariats avec le secteur privé et les organisations de la société civile	X	X	X	X
	Encourager et faciliter le partenariat avec la diaspora œuvrant pour l'amélioration des services en SM au Togo	x	x	x	x
	Organiser et participer à des rencontres d'échanges communautaires, nationaux et internationaux	x	x	x	x
	Produit 5 : Les usagers de services de santé mentale et les autres personnes concernées par des problèmes de santé mentale participent à l'action nationale de promotion de la santé mentale				
	Mettre en place des mécanismes pour accroître l'engagement et la participation effectifs des personnes ayant une expérience vécue (les usagers) dans la gouvernance du système de santé mentale.	X	X	X	X
	Résultat 3 : Le cadre juridique, réglementaire et politique de santé mentale est amélioré				
	Produit 1 : Des politiques nationales de santé mentale sont élaborées et adoptées par les autorités compétentes				
	Faire le plaidoyer pour l'introduction de la santé mentale dans les programmes scolaires	X	X		
	Renforcer la couverture des maladies mentales dans les régimes d'assurance maladie	X	X	X	X
	Élaborer et mettre en œuvre un cadre juridique et réglementaire pour la prise en charge efficace de la santé et de la sécurité psychologique au travail				
	Produit 2 : La législation nationale en matière de santé mentale est renforcée				
	Soutenir le plaidoyer pour l'adoption d'une loi à la place de l'ordonnance n°34 du 10 août 1967 portant code des débits de boissons et des mesures de lutte contre l'alcoolisme	X	X		
	Actualiser et prendre des textes d'application de la législation nationale en matière de santé mentale	X	X		
	Soutenir le plaidoyer pour le remplacement des régimes de prise de décisions substitutive, y compris la tutelle, par des régimes de prise de décisions accompagnées, qui garantissent la fourniture d'un soutien individualisé et respectent l'autonomie, la volonté et les préférences des personnes handicapées	X	X		
	Produit 3 : Les mesures de prévention et de contrôle de l'usage des substances psychoactives chez les jeunes et les adolescents sont renforcées				
	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie multisectorielle visant à restreindre l'accès des jeunes et adolescents aux substances psychoactives, toxiques et nocives, y compris le tabac, l'alcool, les autres drogues et les nouveaux produits dérivés de ces substances	X			
	Mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement de la parentalité adaptées				
	Renforcer les connaissances et compétences en santé mentale de l'enfant et d'adolescent des professionnels de première ligne travaillant avec les enfants notamment sur le développement psycho affectif, les troubles du neuro-développement	X	X	X	X
	Renforcer les capacités et compétences des acteurs sociaux en accompagnement des enfants victimes de violence et des familles en situation de précarité	X	X	X	X
	Pilier stratégique 2 : Services de santé mentale et de soutien psychosocial communautaires décentralisés				
	Résultat 4 : Des services de santé mentale sont rapprochés des populations				
	Produit 1 : Des services de santé mentale communautaire y compris pour les enfants, les adolescents et les adultes sont développés et connus des populations				
	Améliorer l'intégration progressive des services de santé mentale dans les soins de santé primaire	X	X	X	X
	Encourager et soutenir les institutions confessionnelles, les OSC et groupements des usagers de services de santé mentale dans la mise en place de services de santé mentale communautaire	X	X	X	X
	Promouvoir les bonnes pratiques communautaires impactant positivement la santé mentale	X	X	X	X
	Mettre en place des mécanismes communautaires et nationaux pour assurer la prise en charge des patients errants	X	X	X	X
	Produit 2 : L'infrastructure des services de santé mentale est améliorée				

	Améliorer le plateau technique des services de santé mentale existant et créer d'autres pôles sur l'étendue du territoire	X	X	X	X
	Créer des centres de réinsertion sociale dans les cinq régions administratives	X	X	X	X
	Créer un hôpital psychiatrique équipé dans la région septentrionale du pays				
Produit 3 : Les capacités et le soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux sont renforcées					
	Renforcer le soutien des enfants et des adultes souffrant des troubles mentaux et de handicaps psychosociaux y compris les troubles de la sphère de l'autisme (TAS), la trisomie et les accompagnants (parents membres de famille)	X	X	X	X
	Former des prestataires de santé à la gestion du stress au travail	X	X	X	X
	Encourager la création d'espaces communautaires offrant des repas, des douches et des conseils pour répondre aux besoins variés des personnes en situation d'errance.	X	X	X	X
	Renforcer la participation des PSPSM-TSM aux activités des groupes et association des usagers	X	X	X	X
Produit 4 : Les capacités des ASC, des agents de santé, des agents sociaux, des enseignants, les leaders traditionnels et religieux en matière de services de santé mentale sont renforcées					
	Organiser un programme de formation intégré qui couvre les principes fondamentaux de la santé mentale, les techniques de détection précoce des troubles mentaux, et les premiers secours psychologiques a l'endroit des ASC, des agents de santé, des agents sociaux, des enseignants, les leaders traditionnels et religieux	X	X	X	X
Résultat 5 : La sécurité et la qualité des soins de santé mentale sont améliorées					
Produit 1 : Les professionnels, les travailleurs sociaux et les enseignants formés seront mieux équipés pour identifier et prendre en charge les personnes en détresse psychologique					
	Former des formateurs (DRS, DPS, CHU, CHR, Hôpitaux privés et Confessionnels) sur le traitement et la réhabilitation des personnes souffrant de troubles mentaux dans le cadre du mhGAP et de l'initiative SAFER de l'OMS	X	X	X	X
	Former et superviser les professionnels de santé primaire, les travailleurs sociaux, les enseignants à l'utilisation des mhGAP pour la détection précoce et la prise en charge des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux et la santé mentale communautaire	X	X	X	X
	Former des professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les enseignants sur la prévention, le traitement et la prise en charge des problèmes liés à la consommation nocive d'alcool et autres addictions	X	X	X	X
Produit 2 : Un curriculum actualisé qui répond aux besoins spécifiques du contexte local et améliore la qualité de la formation est disponible					
	Réaliser un audit des programmes de formation existants en santé mentale pour identifier les lacunes,	X			
	Élaborer un curriculum révisé qui intègre les meilleures pratiques et les recommandations internationales.	X			
7. Produit 3 : Des protocoles et des outils de prise en charge et de référencement spécifiques à chaque besoin en santé mentale et adaptés aux enfants, aux adolescents et aux adultes sont élaborés					
	Développer des protocoles de prise en charge des maladies mentales courantes, adaptés aux soins de santé primaire suivant l'approche du mhGAP et l'initiative SAFER de l'OMS	X	X		
	Concevoir des outils d'éducation thérapeutique pour la prise en charge des addictions aux substances psychoactives	X	X		
Produit 4 : Les médicaments essentiels de santé mentale sont disponibles et accessibles financièrement aux populations					
	Assurer par le canal de la CAMEG Togo, l'approvisionnement régulier en médicaments essentiels de qualité pour la prise en charge des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux	X	X	X	X
	Poursuivre le plaidoyer pour la prise en compte des médicaments essentiels de santé mentale dans l'INAM	X	X	X	X
Produit 5 : Les acteurs de santé mentale sont sensibilisés sur les directives de référence					

		Sensibiliser les différents acteurs sur le respect des directives de référence et de contre référence en matière de santé mentale	X	X	X	X
	Produit 6 : La supervision et l'évaluation des soins de santé mentale sont renforcées					
		Réaliser une supervision annuelle sur la prise en charge des maladies mentales à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	X	X	X	X
Résultat 6 : La santé mentale en situation d'urgence est renforcée						
	Produit 1	Le système de coordination renforcé				
		Mettre en place d'un cadre opérationnel qui intègre la santé mentale d'urgence au sein des plateformes de réduction des risques de catastrophes, comme le COUSP et les EMU, facilitant ainsi la collaboration entre les différents acteurs.	x	x		
	Produit 2	Les agents de santé communautaires (ASC) et des professionnels sont formés en premiers secours psychologiques				
		Élaborer un programme de formation de santé mentale en situation d'urgence pour les ASC, travailleurs sociaux, enseignants	X	X		
		Mettre en œuvre le programme de formation sur les premiers secours psychologiques pour les ASC et travailleurs sociaux	X	X	X	X
	Produit 3	Création de cellules d'urgence médico-psychologique effective				
		Établir des cellules d'urgence médico-psychologiques dans les régions et les districts sanitaires	X	X	X	X
	Produit 4	Préparation effective et continue des cellules d'urgence médico-psychologiques				
		Élaborer des plans de préparation et d'exercices réguliers pour les cellules d'urgence médico-psychologiques	X	X		
	Produit 5	Mise à disposition des cellules des ressources nécessaires				
		Mettre en place un cadre de coordination pour le déploiement rapide des cellules d'urgence médico-psychologiques	X	X		
		Fournir du matériel et de la logistique aux cellules d'urgence médico-psychologique	X	X	X	X
	Produit 6	Protocole d'intervention élaboré				
		Élaborer des protocoles d'intervention de santé mentale en situation d'urgence conformément aux directives de l'IASC	X	X		
Pilier stratégique 3 : Promotion de la santé mentale et prévention des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux						
Résultat 7 : La promotion de la santé mentale et la prévention de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux sont améliorées						
	Produit 1 : Des stratégies de sensibilisation et d'éducation sur la santé mentale sont développées et mises en œuvre					
		Organiser des campagnes de sensibilisation contre les facteurs de risque des maladies mentales dans les communautés rurales	X	X	X	X
		Sensibiliser les responsables de sociétés sur les facteurs de risque du stress au travail	X	X	X	X
		Utiliser les différents canaux de communication disponibles pour la promotion de la santé mentale et la sensibilisation sur le dépistage précoce des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux dans la communauté	X	X	X	X
		Promouvoir les droits des personnes en situation de handicapées + psychosociale	X	X	X	X
		Vulgariser les pratiques de santé positive	X	X	X	X
		Sensibiliser les populations sur les problèmes et troubles de santé mentale des populations âgées notamment sur la démence	X	X	X	X
	Produit 2 : Des politiques collectives saines sont élaborées					
		Organiser des ateliers de consultation avec les parties prenantes (gouvernements locaux, ONG, professionnels de la santé) pour développer des politiques de santé mentale intégrées dans tous les secteurs.				
	Produit 3 : Des milieux favorables à la santé sont créés					
		Lancer une campagne de sensibilisation visant à modifier les environnements physiques et sociaux, incluant des initiatives telles que l'aménagement d'espaces verts, la promotion d'activités communautaires et l'amélioration de l'accès aux services de santé	X	X	X	X

	Produit 4 : Les services de santé sont recentrés sur la promotion de la santé				
	Mettre en place un programme de formation pour les prestataires de soins primaires sur la promotion de la santé mentale, incluant des modules sur l'identification et le soutien aux patients souffrant de troubles mentaux	X	X	X	X
	Produit 5 : Des groupes d'entraide sont installés				
	Créer et soutenir des groupes d'entraide locaux où les participants peuvent partager leurs expériences et bénéficier d'un soutien mutuel	X	X	X	X
	Organiser des rencontres régulières avec des intervenants formés pour faciliter ces discussions	X	X	X	X
	Produit 6 : Les capacités des acteurs sociaux et communautaires de la santé mentale sont renforcées				
	Former les responsables d'ONG, d'établissements scolaires et d'ateliers d'apprentissage à la réinsertion sociale et économique des personnes souffrant des troubles mentaux	X	X	X	X
	Doter les principaux acteurs de la santé mentale y compris communautaires (ASC, associations et ONG), de supports de communication et en logistique pour la mobilisation sociale, le plaidoyer et l'assistance aux personnes souffrant de troubles mentaux, d'addictions et de handicaps psychosociaux et leur familles	X	X	X	X
	Mettre en place des programme de soutien aux aidants des PSPSM-TSM	X	X	X	X
	Produit 7 : Des ressources et des supports de communication sont disponibles				
	Élaborer de supports de communication de prévention et de promotion de la santé mentale	X	X		
	Produit 8 : Des mesures de prévention du suicide sont développées et mises en œuvre				
	Former les professionnels de santé au repérage, à l'évaluation et à l'intervention de crise suicidaire	X	X	X	X
	Éduquer les médias pour qu'ils rendent compte du suicide de manière responsable	X	X	X	X
	Identifier, évaluer, gérer et suivre de manière précoce les personnes dont les pensées et les comportements sont suicidaires	X	X	X	X
	Soutenir de manière efficace les personnes suicidaires dans leur processus de guérison	X	X	X	X
	Produit 9 : La santé mentale et la sécurité psychologique en milieu de travail est promue				
	Mettre en place des programmes de promotion de la santé mentale en milieu de travail pour soutenir le bien-être des employés	X	X	X	X
	Informer et sensibiliser les travailleurs sur la réalité de la souffrance psychologique				
	Former les employeurs et employés sur le burn out professionnel et autres problèmes de santé mentales du travailleur	X	X	X	X
	Produit 10 : Les collectivités sont engagées à prendre en compte la thématique de santé mentale dans leur plan de développement				
	Organiser des sessions d'informations avec les collectivités locales pour intégrer la santé mentale dans leurs plans de développement en fournissant des données factuelles aux collectivités	x	x	x	x
	Résultat 8 : L'identification / dépistage précoce des conditions et pathologies de santé mentales est amélioré				
	Produit 1 : Des consultations de sensibilisation et de dépistage sont organisées				
	Organiser une consultation foraine trimestrielle de sensibilisation et de dépistage des maladies mentales	X	X	X	X
	Produit 2 : Des acteurs clés sont impliqués dans le dépistage précoce et le suivi des enfants dépistés				
	Impliquer les enseignants et les parents dans le dépistage précoce des troubles du développement et de comportement chez l'enfant et l'adolescent	X	X	X	X
	Former les enseignants et les parents des enfants dépistés au module parents skills training de l'OMS	X	X	X	X
	Produit 3 : Les personnes ayant une expérience vécue et leurs familles sont impliquées dans les initiatives de promotion de la santé mentale				
	Associer les personnes ayant une expérience vécue et leurs familles dans les initiatives de prévention et de prise en charge de santé mentale	x	x	x	x
	Pilier stratégique 4 : Surveillance et recherche en santé mentale				
	Résultat 9 : Le système de surveillance est renforcé				

	Produit 1 : Les prestataires de services sont formés et outillés dans le domaine de la surveillance en santé mentale				
	Doter les prestataires de services en outils de collecte des données et de surveillance des maladies mentales informatisé et facile d'utilisation	X	X		
	Produite 2 : La collecte et gestion des données sont renforcées				
	Organiser la collecte des données sur l'usage des substances psychoactives, les FDR et les conséquences sociaux sanitaires à travers le réseau national WENDU	X	X	X	X
	Élaborer un guide de définition des cas de données à collecter sur les maladies mentales selon les niveaux	X			
Résultat 10 : Des recherches dans le domaines de la santé mentale sont menées					
	Produit 1 : La recherche en santé mentale est encouragée et financée				
	Organiser un appel à projet de recherches en santé mentale à l'endroit des étudiants / chercheurs chaque année lors de la célébration de la Journée mondiale de santé mentale	X	x	X	X
	Organiser des enquêtes populationnelles sur des thématiques de santé mentale	X	X	X	X
	Produit 2 : Des enquêtes populationnelles sont menées dans le domaines de la santé mentale				
	Réaliser l'enquête en milieu scolaire et d'apprentissage de métiers sur l'usage des substances psychoactives		X		
	Réaliser des enquêtes de prévalence des troubles mentaux sur le plan national		X	X	
	Évaluer l'impact de l'approche santé mentale communautaire mise en œuvre dans la région des savanes	X			
	Réaliser une enquête nationale sur les termes et terminologies utilisés pour décrire la santé mentale, les troubles mentaux, ainsi que les personnes enclines aux problèmes de santé mentale		X		
	Produit 3 : Des initiatives de recherche en santé mentale sont entreprises et suivies				
	Maintenir un répertoire actualisé des recherches sur la santé mentale				
	Promouvoir et subventionner les recherches sur les problématiques de santé mentale (les plus pertinent et d'actualité) dans les institutions de formation	X	X	X	
	Produit 4 : Des outils de rapportage et d'évaluation des interventions en santé mentale sont développés				
	Développer des outils de mesure pour évaluer les résultats des interventions en santé mentale et mesurer l'impact sur la population cible	X			
	Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation, y compris des systèmes de rapportage solides	X			
Résultat 11 : Les initiatives de santé mentale sont bien suivies par les différents systèmes de services et le plan stratégique évalué					
	Produit 1 : Le suivi des activités de promotion, prévention et soins de santé mentale est renforcé				
	Faire le monitoring mensuel des activités de mise en œuvre du plan	X	X	X	X
	Organiser une revue annuelle (forum) des activités de promotion de la santé mentale avec tous les acteurs de la santé mentale	X	X	X	X
	Organiser des rencontres scientifiques annuelles ou symposium pour discuter de la problématique et des opportunités dans la prévention, le dépistage précoce et la prise en charge des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux au Togo	X	X	X	X
	Produit 2 : Le PSSM 2024-2027 est évalué				
	Réaliser dans le premier semestre 2027 une évaluation finale du PSSM 2024-2027				X
	Produit 3 : Les bonnes pratiques en matière de services et soins de santé mentale sont documentées et partagées				
	Organiser chaque année un atelier participatif réunissant des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux, des enseignants, et des représentants d'usagers pour recueillir et partager des expériences réussies en matière de promotion et de prise en charge de la santé mentale et disséminer les résultats des recherches / publications scientifiques	x	x	x	x

8.2 Matrice de suivi-évaluation du plan stratégique

Cadre logique axé sur les résultats		Indicateurs objectivement vérifiables	Baseline 2024	Cibles 2027	Sources et moyens de vérification	Hypothèses	
But	Contribuer à l'accès aux soins et services de santé de qualité dont ils ont besoin et qui sont offerts à un coût abordable aux hommes, femmes, enfants, jeunes, adolescents et aux personnes âgées qui habitent au Togo	Taux de mortalité générale	ND	AD	SNIS	Intégration des indicateurs santé mentale dans le SNIS et bon rapportage des acteurs de terrains (adhésion et engagement des prestataires)	
		Taux de mortalité par suicide (pour 100 000 habitants)	ND	AD	SNIS	Intégration des indicateurs santé mentale dans le SNIS et bon rapportage des acteurs de terrains (adhésion et engagement des prestataires)	
		Années vécues avec de l'incapacité (AVI) (YLD) lié aux troubles mentaux, neurologiques, addictifs)				Global burden of disease	Publication du rapport GBD en 2026 ou 2027
		Années de vie corrigées de l'incapacité (AVCI)				Global burden of disease	Publication du rapport GBD en 2026 ou 2027
		Années de vie perdues (AVP)				Global burden of disease	Publication du rapport GBD en 2026 ou 2027
Résultats attendus	D'ici la fin de 2027, les initiatives de santé mentale sont bien coordonnées et supervisées sur toute l'étendue du territoire national	Proportion de cadre de concertation fonctionnel	1	7	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP /Notes de services	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)	
		Proportion de plateforme de communication multisectorielle fonctionnelle	1	3	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre	
	D'ici la fin de 2027, le partenariat et la mobilisation des ressources en faveur de la santé mentale sont renforcés	Nombre de partenaires financiers et techniques engagés dans le soutien aux actions de santé mentale au Togo	3	7	Rapport d'activité PNAPP	Engagement des PTF	
		Montant des ressources mobilisées et allouées à la mise en œuvre du plan national de santé mentale	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP	Adhésion des décideurs, Engagement des PTF, engagement des OSC	

D'ici la fin de 2027, le cadre juridique, réglementaire et politique de santé mentale est amélioré	Existence de législations/ directives nationales couvrant la santé mentale conforme aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme	Non	Oui	Décret d'application / Lois	Adhésion des décideurs, Engagement des PTF, engagement des OSC
	Pourcentage de la population ayant accès à des services de santé mentale intégrés et adaptés aux besoins locaux, notamment les groupes vulnérables et marginalisés.	ND	AD	Enquête populationnelle	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
D'ici à la fin de 2027, des services de santé mentale sont rapprochés des populations	Proportion de personnes atteintes de psychose qui ont utilisé les services au cours des 12 derniers mois (%)	ND	AD	Enquête de ménage	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
	Proportion de personnes atteintes de dépression qui ont utilisé les services au cours des 12 derniers mois (%)	ND	AD	Enquête de ménage	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
	Taux de satisfaction des usagers et des professionnels de santé par rapport à la qualité et à la pertinence des services de santé mentale de proximité.	ND	AD	Enquête de satisfaction	Adhésion des bénéficiaires, engagement des acteurs de mise en œuvre
	Nombre d'établissements communautaires de santé mentale	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
D'ici à la fin de 2027, la sécurité et la qualité des soins de santé mentale sont améliorées	Existence d'un système d'intégration de la santé mentale dans les soins de santé primaires	Non	Oui	Notes de services/ Directives nationales/ Arrêtés	Leadership affirmé du PNAPP, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
	Taux de satisfaction des usagers des services de santé mentale, mesuré par des enquêtes régulières.	ND	AD	Enquête de satisfaction	Adhésion des bénéficiaires, engagement des acteurs de mise en œuvre
	Nombre de plaintes ou d'incidents liés à la sécurité ou à la qualité des soins de santé mentale, recensés par les établissements de santé	ND	Estimé	Enquête de satisfaction	Adhésion des bénéficiaires, engagement des acteurs de mise en œuvre

	Pourcentage de patients dépendant des substances psychoactives pris en charge dans une structure d'addictologie	ND	AD	Enquête de ménage	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
D'ici 2027, les acteurs sont outillés en matière de gestion de la santé mentale en situation d'urgence	Nombre de réunions de coordination organisées par an entre les acteurs impliqués dans la santé mentale d'urgence (COUSP, EMU).	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Pourcentage d'acteurs ayant participé aux formations sur la santé mentale d'urgence dans le cadre des plateformes de réduction des risques	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Nombre d'ASC et de travailleurs sociaux formés en premiers secours psychologiques par an	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Nombre de cellules d'urgence médico-psychologique établies dans les régions et districts sanitaires	00	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Pourcentage de cellules opérationnelles ayant réalisé au moins une intervention en situation d'urgence au cours de l'année	0%	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Nombre d'exercices de simulation ou de préparation réalisés par an pour les cellules d'urgence	00	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Pourcentage de membres des cellules ayant participé à des formations continues sur les interventions en santé mentale d'urgence	0%	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Pourcentage de cellules d'urgence médico-psychologique disposant du matériel et des ressources logistiques nécessaires pour intervenir efficacement	0%	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)

	Temps moyen nécessaire pour déployer une cellule d'urgence médico-psychologique après activation	00	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Proportion de protocoles d'intervention en santé mentale élaborés et validés conformément aux directives de l'IASC	0%	AD	Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
	Pourcentage de professionnels formés sur les nouveaux protocoles d'intervention dans l'année suivant leur élaboration	0%		Rapport d'activité PNAPP/Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre (DRS7DPS/DCS)
D'ici à la fin de 2027, la promotion de la santé mentale et la prévention de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux sont améliorées	Renforcement des programmes multisectoriels de promotion et de prévention dans le domaine de la santé mentale	Oui	Renforcé	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP /Notes de services	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un programme de promotion de la santé mentale ou de prévention de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
	Taux de satisfaction des personnes ayant participé à un tel programme	ND	AD	Enquête de satisfaction	Adhésion des bénéficiaires, engagement des acteurs de mise en œuvre
	Participation active des acteurs de la santé mentale et du soutien psychosocial dans les activités de préparation aux urgences et aux catastrophes	Oui	Renforcé	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
D'ici à la fin de 2027, le dépistage précoce des conditions et pathologies de santé mentales est amélioré	Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage précoce des conditions et pathologies de santé mentales, par rapport au nombre total de personnes éligibles	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
	Taux de satisfaction des personnes dépistées par rapport à la qualité et à l'accessibilité des services offerts	ND	AD	Enquête de satisfaction	Adhésion des bénéficiaires, engagement des acteurs de mise en œuvre

	D'ici à la fin de 2027, le système de surveillance est renforcé	Nombre de personnes ayant accès à des services de santé mentale de qualité	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale	
		Taux de satisfaction des usagers et des professionnels de la santé mentale	ND	AD	Enquête de satisfaction	Adhésion des bénéficiaires, engagement des acteurs de mise en œuvre	
	D'ici à la fin de 2027, des recherches dans le domaines de la santé mentale sont financées et encadrées	Nombre de projets de recherche dans le domaine de la santé mentale financés par le gouvernement ou des partenaires extérieurs	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP	Adhésion des étudiants et chercheurs, Soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale	
		Taux de satisfaction des chercheurs et des bénéficiaires des recherches menées sur la santé mentale	ND	AD	Enquête de satisfaction	Adhésion des bénéficiaires, engagement des acteurs de mise en œuvre	
	D'ici à la fin de 2027, les initiatives de santé mentale sont bien suivies et le plan stratégique évalué	Nombre de personnes ayant accès à des services de santé mentale de qualité dans les zones ciblées	ND	AD	SNIS, Rapports PNAPP	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale	
		Degré de satisfaction des bénéficiaires et des partenaires par rapport aux activités et aux résultats du plan stratégique	ND	AD	Enquête de satisfaction	Adhésion des bénéficiaires, engagement des acteurs de mise en œuvre	
	Interventions stratégiques	Mise en place de structures de coordination des initiatives de santé mentale	Proportion de cadres de coordination fonctionnels	100%	100%	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
		Mise en place d'un système ou de plateformes multisectorielles de communication	Proportion de plateformes multisectorielles de communication fonctionnelles	100%	100%	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
		Élaboration des protocoles d'interventions pour les situations d'urgence	Nombre de protocoles d'interventions élaborés pour les situations d'urgences	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Notes de services, Arrêtés	Leadership affirmé du PNAPP, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
		Signature d'accords de partenariats pour la promotion de la santé mentale	Nombre d'accords de partenariat signés	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Production, recrutement et affectation de ressources humaines spécialisées en santé mentale		Nombre de communes sanitaires dotés de RH spécialisées en santé mentale	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre	

	Nombre de formations sanitaires disposant de ressources humaines spécialisées en santé mentale	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Mobilisation de ressources financières conséquentes pour la mise en œuvre du plan	Taux de mobilisation de ressources financières	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Participation active des usagers de santé mentale à l'action nationale de promotion de la santé mentale	Nombre d'usagers de santé mentale impliqués dans les initiatives de santé mentale	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
Adoption de nouvelles politiques nationales de santé mentale par les autorités compétentes	Nombre de nouvelles politiques de promotion de santé mentale adoptées	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Renforcement de la législation nationale en matière de santé mentale	Nombre de textes législatifs révisés / adoptés	0	2	Rapport d'activité PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Renforcement des mesures de prévention et de contrôle de l'usage des substances psychoactives chez les jeunes et les adolescents	Nombre de textes réglementaires/ mesures de prévention et de contrôle de l'usage des substances psychoactives chez les jeunes et adolescents élaborés et mis en œuvre	0	1	Rapport d'activités, décrets d'application, directives	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Création des services de santé mentale communautaire	Nombre de services de santé communautaire créés	0	AD	Rapport d'activité PNAPP, Notes de services, Arrêtés	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Dotations des services de santé mentale en équipements et matériels adéquats	Nombre de services de santé mentale équipés	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Renforcement des capacités et du soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux	Nombre de personnes souffrants de troubles mentaux formés et soutenus	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre

Élaboration de protocoles et d'outils de prise en charge	Nombre de protocoles et d'outils de prise en charge adaptés/ élaborés	0	3	Rapport d'activité PNAPP, Notes de services, Arrêtés	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Renforcement des capacités des professionnels de la santé pour la prise en charge des problèmes de santé mentale	Nombre de professionnels de la santé formés/recyclés pour la prise en charge des problèmes de santé mentale	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Mise à disponibilité dans les centres de santé mentale publics et subvention des médicaments essentiels de santé mentale	Nombre de centres de santé mentale publics disposant de MEG de santé mentale	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Organisation de séances de sensibilisation des acteurs de santé mentale sur les directives de référence	Nombre de séances de sensibilisation sur les directives de référence organisées	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Organisation de supervision formatives et renforcement de l'évaluation des soins de santé mentale	Nombre de supervisions formatives organisées	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes,
Mise en œuvre de stratégie de sensibilisation et d'éducation sur la santé mentale	Nombre de stratégie de sensibilisation et d'éducation développées et mises en œuvre	0	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Renforcement des capacités des acteurs sociaux et communautaires de la santé mentale	Nombre d'acteurs sociaux et communautaires de santé mentale formés	0	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC. Ministères connexes	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Élaboration de ressources et des supports de communication	Nombre de support de communication et de promotion de la santé mentale développés	0	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC. Ministères connexes	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Élaboration et mise en œuvre de mesures de prévention du suicide	Nombre d'initiative de prévention du suicide mises en œuvre ; Nombre de personnes suicidaires prises en charge	0	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC.	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes,

Mise en œuvre de stratégie de promotion de la santé mentale et la sécurité psychologique en milieu de travail	Nombre de stratégies de promotion de la santé mentale et sécurité psychologique en milieu de travail élaborées et mises en œuvre	0	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC. Ministères connexes	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Organisation de consultations de sensibilisation et de dépistage	Nombre de consultation de sensibilisation et de dépistage organisées	0	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC. Ministères connexes	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
Implication des acteurs clés dans le dépistage précoce et le suivi des enfants dépistés	Nombre d'acteurs clés formés pour le dépistage précoce et le suivi des enfants dépistés	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC. Ministères connexes	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
Implications des personnes ayant une expérience vécue et leurs familles dans les initiatives de promotion de la santé mentale	Nombre de personnes ayant une expérience vécue / familles impliquées dans les initiatives de promotion de la santé mentale	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC. Ministères connexes	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
Renforcement des capacités des prestataires de services dans le domaine de la surveillance	Nombre de prestataires de services outillés pour la surveillance des cas	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes,
Renforcement des capacités de collecte, de gestion et d'utilisation des données des acteurs	Nombre d'acteurs /Points focaux santé mentale formés pour la collecte, la gestion et l'utilisation des données	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes,
Évaluation et adaptation des curricula de formation en Santé mentale	Nombre de module intégrés dans les curricula de formation	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Notes de services, Arrêtés	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
	Nombre de curricula de formation actualisés	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Notes de services, Arrêtés	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Organisation des enquêtes populationnelles dans le domaines de la santé mentale	Nombre d'enquêtes populationnelles réalisées	0	AD	Rapport d'activité PNAPP	Adhésion des populations, soutien des PTF, disponibilité de moyens financiers, sécurité territoriale
Mise en œuvre et suivi d'initiatives de recherche en santé mentale	Nombre de protocole de recherches validés et soutenus	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, PTF	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre

	Nombre d'articles de recherche sur la santé mentale publiés (articles de recherche publiés dans les bases de données)	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Points focaux PNAPP, OSC, Ministères connexes, PTF	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
Développement d'outils de rapportage et d'évaluation des interventions en santé mentale	Nombre d'outils d'évaluation des interventions de santé mentale élaborés	ND	AD	Rapport d'activité PNAPP, Notes de services	Leadership affirmé du PNAPP, Adhésion des décideurs, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, acteurs de mise en œuvre
	Nombre d'indicateurs santé mentale intégrés et suivi dans le SNIS	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Notes de services	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes,
Mise en place de mécanisme de renforcement du suivi des activités de promotion, prévention et soins de santé mentale	Nombre et type de mécanisme de suivi des initiatives de santé mentale mis en place	AD	AD	Rapport d'activité PNAPP, Notes de services	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes,
Évaluation du PSSM 2024-2027	Rapport d'évaluation du PSSM 2024-2027	0	1	Rapport d'activités PNAPP	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, disponibilité financière
Capitalisation des bonnes pratiques	Nombre total de bonnes pratiques en matière de santé mentale identifiées et documentées lors de l'atelier.	0	>5	Rapport d'activités PNAPP	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, disponibilité financière
	Pourcentage de bonnes pratiques partagées avec un public plus large (autres professionnels, institutions, communautés) après l'atelier	0	>50%	Rapport d'activités PNAPP	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, disponibilité financière
	Nombre de publications scientifiques produites	0	>1	Rapport d'activités PNAPP	Engagements et disponibilité des acteurs de mise en œuvre, soutien des PTF, OSC, Ministères connexes, disponibilité financière

8.3 Budget prévisionnel 2024-2027

Piliers	Produits	Activités	Sources de financements principales	Sources alternatives	Coût total (2024-2027)
PSSM 2024-2027					3 253 770 000 F CFA
Pilier stratégique 1 : Leadership et gouvernance					175 220 000 F CFA
Résultat 1 : Les initiatives de santé mentale sont bien coordonnées et supervisées sur toute l'étendue du territoire national					75 320 000 F CFA
	Produit 1 : Les structures de coordination des initiatives de santé mentale sont établies et fonctionnelles				31 000 000 F CFA
		Mettre en place un comité national multisectoriel de coordination des activités de santé mentale (CNMC)	État	HI/OMS	250 000 F CFA
		Mettre en place des comités régionaux multisectoriels de coordination des activités de santé mentale (CRMC)	État	HI/OMS	1 500 000 F CFA
		Mettre en place des comités communautaires de coordination des activités de santé mentale	État	HI/OMS	29 250 000 F CFA
	Produit 2 : Un système ou une plateforme de communication efficace et collaborative existe				44 320 000 F CFA
		Créer et animer des plateformes de communications entre les parties prenantes	État	PTF	0 F CFA
		Organiser des réunions nationales, régionales et communautaires des membres des comités multisectoriels de coordination de la santé mentale	État	PTF	44 320 000 F CFA
Résultat 2 : Le partenariat et la mobilisation des ressources en faveur de la santé mentale sont renforcés					53 000 000 F CFA
	Produit 1 : Création d'une ligne budgétaire				15 000 000 F CFA
		Organiser des ateliers de sensibilisation avec les décideurs politiques y compris les parlementaires et les responsables financiers pour présenter l'importance de la santé mentale et plaider en faveur de l'allocation d'un budget spécifique	État	PTF	15 000 000 F CFA
	Produit 2 : Des ressources financières suffisantes sont mobilisées pour la mise en œuvre du plan				12 800 000 F CFA
		Organiser un Forum national de Haut niveau avec les PTF pour l'accompagnement et le financement du PSSM 2024-2027	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	8 000 000 F CFA
		Faire le plaidoyer auprès de la faitière des communes pour l'accompagnement et la mise en place des structures de soutien psychosociales communautaires dans les communes	État	PTF	4 800 000 F CFA
	Produit 3 : Des ressources humaines spécialisées en santé mentale sont produites et utilisées				4 800 000 F CFA

	Encourager la spécialisation des médecins et paramédicaux en santé mentale	État	PTF	0 F CFA
	Négocier des bourses d'études pour la formation et la mise à niveau des ressources humaines spécifiques en prévention, dépistage, prise en charge et réinsertion des personnes souffrant des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux	État	PTF	0 F CFA
	Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités pour la mise à disposition de façon progressive, de ressources humaines spécialisées en santé mentale dans les formations sanitaires publiques du pays	État	PTF	0 F CFA
	Poursuivre le plaidoyer auprès des autorités pour le soutien de l'État en ressources humaines spécialisées aux centres confessionnels et privés agréés de santé mentale	État	PTF	0 F CFA
	Mettre en place des mécanisme pour améliorer l'équilibre et l'épanouissement des acteurs des services de santé mentale	État	PTF	4 800 000 F CFA
	Produit 4 : Des partenariats / accords pour la promotion de la santé mentale pour toutes les tranches d'âges (enfants, adolescents, adultes) sont établis			20 000 000 F CFA
	Identifier et créer un répertoire des institutions et ONG nationales, régionales et internationales qui interviennent pour la promotion en santé mentale	État	PTF/OMS/UNICEF	0 F CFA
	Établir des partenariats avec le secteur privé et les organisations de la société civile	État	PTF/OMS/UNICEF	0 F CFA
	Encourager et faciliter le partenariat avec la diaspora œuvrant pour l'amélioration des services en SM au Togo	État	PTF/OMS/UNICEF	0 F CFA
	Organiser et participer à des rencontres d'échanges communautaires, nationaux et internationaux	État	PTF/OMS/UNICEF	20 000 000 F CFA
	Produit 5 : Les usagers de services de santé mentale et les autres personnes concernées par des problèmes de santé mentale participent à l'action nationale de promotion de la santé mentale			400 000 F CFA
	Mettre en place des mécanismes pour accroître l'engagement et la participation effectifs des personnes ayant une expérience vécue (les usagers et autres personnes concernées par les problèmes de santé mentale) dans la gouvernance du système de santé mentale.	État	PTF/OMS/UNICEF	400 000 F CFA
	Résultat 3 : Le cadre juridique, réglementaire et politique de santé mentale est amélioré			46 900 000 F CFA
	Produit 1 : Des politiques nationales de santé mentale sont élaborées et adoptées par les autorités compétentes			6 340 000 F CFA
	Faire le plaidoyer pour l'introduction de la santé mentale dans les programmes scolaires	État	PTF	0 F CFA
	Renforcer la couverture des maladies mentales dans les régimes d'assurance maladie	État	PTF	0 F CFA
	Élaborer et mettre en œuvre un cadre juridique et réglementaire pour la prise en charge efficace de la santé et de la sécurité psychologique au travail	État	PTF	6 340 000 F CFA
	Produit 2 : La législation nationale en matière de santé mentale est renforcée			11 880 000 F CFA

	Soutenir le plaidoyer pour l'adoption d'une loi à la place de l'ordonnance n°34 du 10 août 1967 portant code des débits de boissons et des mesures de lutte contre l'alcoolisme	État	PTF	5 340 000 F CFA
	Actualiser et prendre des textes d'application de la législation nationale en matière de santé mentale	État	PTF	5 340 000 F CFA
	Soutenir le plaidoyer pour le remplacement des régimes de prise de décisions substitutive, y compris la tutelle, par des régimes de prise de décisions accompagnées, qui garantissent la fourniture d'un soutien individualisé et respectent l'autonomie, la volonté et les préférences des personnes handicapées	État	PTF	1 200 000 F CFA
Produit 3 : Les mesures de prévention et de contrôle de l'usage des substances psychoactives chez les jeunes et les adolescents sont renforcées				28 680 000 F CFA
	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie multisectorielle visant à restreindre l'accès des jeunes et adolescents aux substances psychoactives, toxiques et nocives, y compris le tabac, l'alcool, les autres drogues et les nouveaux produits dérivés de ces substances	État	PTF	300 000 F CFA
	Mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement de la parentalité adaptées	État	PTF	1 200 000 F CFA
	Renforcer les connaissances et compétences en santé mentale de l'enfant et d'adolescent des professionnels de première ligne travaillant avec les enfants notamment sur le développement psycho affectif, les troubles du neurodéveloppement	État	PTF	13 740 000 F CFA
	Renforcer les capacités et compétences des acteurs sociaux en accompagnement des enfants victimes de violence et des familles en situation de précarité	État	PTF	13 440 000 F CFA
Pilier stratégique 2 : Services de santé mentale et de soutien psychosocial communautaires décentralisés				##### #
Résultat 4 : Des services de santé mentale sont rapprochés des populations				735 360 000 F CFA
Produit 1 : Des services de santé mentale communautaire y compris pour les enfants, les adolescents et les adultes sont développés et connus des populations				50 400 000 F CFA
	Améliorer l'intégration progressive des services de santé mentale dans les soins de santé primaire	État	PTF/OMS/UNICEF	0 F CFA
	Encourager et soutenir les institutions confessionnelles, les OSC et groupements des usagers de services de santé mentale dans la mise en place de services de santé mentale communautaire	État	PTF/OMS/UNICEF	0 F CFA
	Promouvoir les bonnes pratiques communautaires impactant positivement la santé mentale	État	PTF/OMS/UNICEF	50 400 000 F CFA
	Mettre en place des mécanismes communautaires et nationaux pour assurer la prise en charge des patients errants	État	PTF/OMS/UNICEF	0 F CFA
Produit 2 : L'infrastructure des services de santé mentale est améliorée				182 400 000 F CFA

	Améliorer le plateau technique des services de santé mentale existant et créer d'autres pôles sur l'étendue du territoire	État	PTF	60 000 000 F CFA
	Créer des centres de réinsertion sociale dans les cinq régions administratives	État	PTF	62 400 000 F CFA
	Créer un hôpital psychiatrique équipé dans la région septentrionale du pays	État	PTF	60 000 000 F CFA
Produit 3 : Les capacités et le soutien pour les personnes souffrant de troubles mentaux sont renforcées				355 200 000 F CFA
	Renforcer le soutien des enfants et des adultes souffrant des troubles mentaux et de handicaps psychosociaux y compris les troubles de la sphère de l'autisme (TAS), la trisomie et les accompagnants (parents membres de famille)	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	168 000 000 F CFA
	Former des prestataires de santé à la gestion du stress au travail	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	69 600 000 F CFA
	Encourager la création d'espaces communautaires offrant des repas, des douches et des conseils pour répondre aux besoins variés des personnes en situation d'errance.	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	16 800 000 F CFA
	Renforcer la participation des PSPSM-TSM aux activités des groupes et association des usagers	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	100 800 000 F CFA
Produit 4 : Les capacités des ASC, des agents de santé, des agents sociaux, des enseignants, les leaders traditionnels et religieux en matière de services de santé mentale sont renforcées				147 360 000 F CFA
	Organiser un programme de formation intégré qui couvre les principes fondamentaux de la santé mentale, les techniques de détection précoce des troubles mentaux, et les premiers secours psychologiques à l'endroit des ASC, des agents de santé, des agents sociaux, des enseignants, les leaders traditionnels et religieux	État	PTF/OMS/UNICEF	147 360 000 F CFA
Résultat 5 : La sécurité et la qualité des soins de santé mentale sont améliorées				469 210 000 F CFA
Produit 1 : Les professionnels de la santé sont formés et outillés pour la prise en charge des problèmes de santé mentale				356 640 000 F CFA
	Former des formateurs (DRS, DPS, CHU, CHR, Hôpitaux privés et Confessionnels) sur le traitement et la réhabilitation des personnes souffrant de troubles mentaux dans le cadre du mhGAP et de l'initiative SAFER de l'OMS	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	147 360 000 F CFA
	Former et superviser les professionnels de santé primaire, les travailleurs sociaux, les enseignants à l'utilisation des mhGAP pour la détection précoce et la prise en charge des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux et la santé mentale communautaire	État	PTF/OMS/UNICEF	147 360 000 F CFA
	Former des professionnels de santé, les travailleurs sociaux, les enseignants sur la prévention, le traitement et la prise en charge des problèmes liés à la consommation nocive d'alcool et autres addictions	État	PTF/OMS/UNICEF	61 920 000 F CFA
Produit 2 : Un curriculum actualisé qui répond aux besoins spécifiques du contexte local et améliore la qualité de la formation en santé mentale est disponible				11 170 000 F CFA

	Réaliser un audit des programmes de formation existants en santé mentale pour identifier les lacunes,	État	PTF/OMS/UNICEF	11 170 000 F CFA
	Élaborer un curriculum révisé qui intègre les meilleures pratiques et les recommandations internationales.	État	PTF/OMS/UNICEF	0 F CFA
Produit 3 : Des protocoles et des outils de prise en charge et de référencement spécifiques à chaque besoin en santé mentale et adaptés aux enfants, aux adolescents et aux adultes sont élaborés				67 800 000 F CFA
	Développer des protocoles de prise en charge des maladies mentales courantes, adaptés aux soins de santé primaire suivant l'approche du mhGAP et l'initiative SAFER de l'OMS	État	PTF/OMS/UNICEF	33 900 000 F CFA
	Concevoir des outils d'éducation thérapeutique pour la prise en charge des addictions aux substances psychoactives	État	PTF/OMS/UNICEF	33 900 000 F CFA
Produit 4 : Les médicaments essentiels de santé mentale sont disponibles et accessibles financièrement aux populations				0 F CFA
	Assurer par le canal de la CAMEG Togo, l'approvisionnement régulier en médicaments essentiels de qualité pour la prise en charge des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	0 F CFA
	Poursuivre le plaidoyer pour la prise en compte des médicaments essentiels de santé mentale dans l'INAM	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	0 F CFA
Produit 5 : Les acteurs de santé mentale sont sensibilisés sur les directives de référence				14 400 000 F CFA
	Sensibiliser les différents acteurs sur le respect des directives de référence et de contre référence en matière de santé mentale	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	14 400 000 F CFA
Produit 6 : La supervision et l'évaluation des soins de santé mentale sont renforcées				19 200 000 F CFA
	Réaliser une supervision annuelle sur la prise en charge des maladies mentales à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	19 200 000 F CFA
Résultat 6 : La santé mentale en situation d'urgence est renforcée				428 160 000 F CFA
Produit 1 : Le système de coordination renforcé				0 F CFA
	Mettre en place d'un cadre opérationnel qui intègre la santé mentale d'urgence au sein des plateformes de réduction des risques de catastrophes, comme le COUSP et les EMU, facilitant ainsi la collaboration entre les différents acteurs.	État	PTF/OMS/UNICEF/HI	0 F CFA
Produit 2 : Les agents de santé communautaires (ASC) et des professionnels (soins de santé primaires, travailleurs sociaux, enseignants) sont formés en premiers secours psychologiques				167 360 000 F CFA
	Élaborer un programme de formation de santé mentale en situation d'urgence pour les ASC, travailleurs sociaux, enseignants	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	20 000 000 F CFA

	Mettre en œuvre le programme de formation sur les premiers secours psychologiques pour les ASC et travailleurs sociaux	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	147 360 000 F CFA
Produit 3 : Création de cellules d'urgence médico-psychologique effective				0 F CFA
	Établir des cellules d'urgence médico-psychologiques dans les régions et les districts sanitaires	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	0 F CFA
Produit 4 : Préparation effective et continue des cellules d'urgence médico-psychologiques				20 000 000 F CFA
	Élaborer des plans de préparation et d'exercices réguliers pour les cellules d'urgence médico-psychologiques	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	20 000 000 F CFA
Produit 5 : Mise à disposition des cellules des ressources nécessaires				220 800 000 F CFA
	Mettre en place un cadre de coordination pour le déploiement rapide des cellules d'urgence médico-psychologiques	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	0 F CFA
	Fournir du matériel et de la logistique aux cellules d'urgence médico-psychologique	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	220 800 000 F CFA
Produit 6 : Protocole d'intervention de santé mentale en situation d'urgence élaboré				20 000 000 F CFA
	Élaborer des protocoles d'intervention de santé mentale en situation d'urgence conformément aux directives de l'IASC	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	20 000 000 F CFA
Pilier stratégique 3 : Promotion de la santé mentale et prévention des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux				##### #
Résultat 7 : La promotion de la santé mentale et la prévention de la détresse psychologique, des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux sont améliorées				929 400 000 F CFA
Produit 1 : Des stratégies de sensibilisation et d'éducation sur la santé mentale sont développées et mises en œuvre				112 800 000 F CFA
	Organiser des campagnes de sensibilisation contre les facteurs de risque des maladies mentales dans les communautés rurales	État	PTF	4 000 000 F CFA
	Sensibiliser les responsables de sociétés sur les facteurs de risque du stress au travail	État	PTF	52 800 000 F CFA
	Utiliser les différents canaux de communication disponibles pour la promotion de la santé mentale et la sensibilisation sur le dépistage précoce des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux dans la communauté	État	PTF	4 000 000 F CFA
	Promouvoir les droits des personnes en situation de handicapées + psychosociale	État	PTF	1 600 000 F CFA
	Vulgariser les pratiques de santé positive	État	PTF	
	Sensibiliser les populations sur les problèmes et troubles de santé mentale des populations âgées notamment sur la démence	État	PTF	50 400 000 F CFA
Produit 2 : Des politiques collectives saines sont élaborées				52 800 000 F CFA

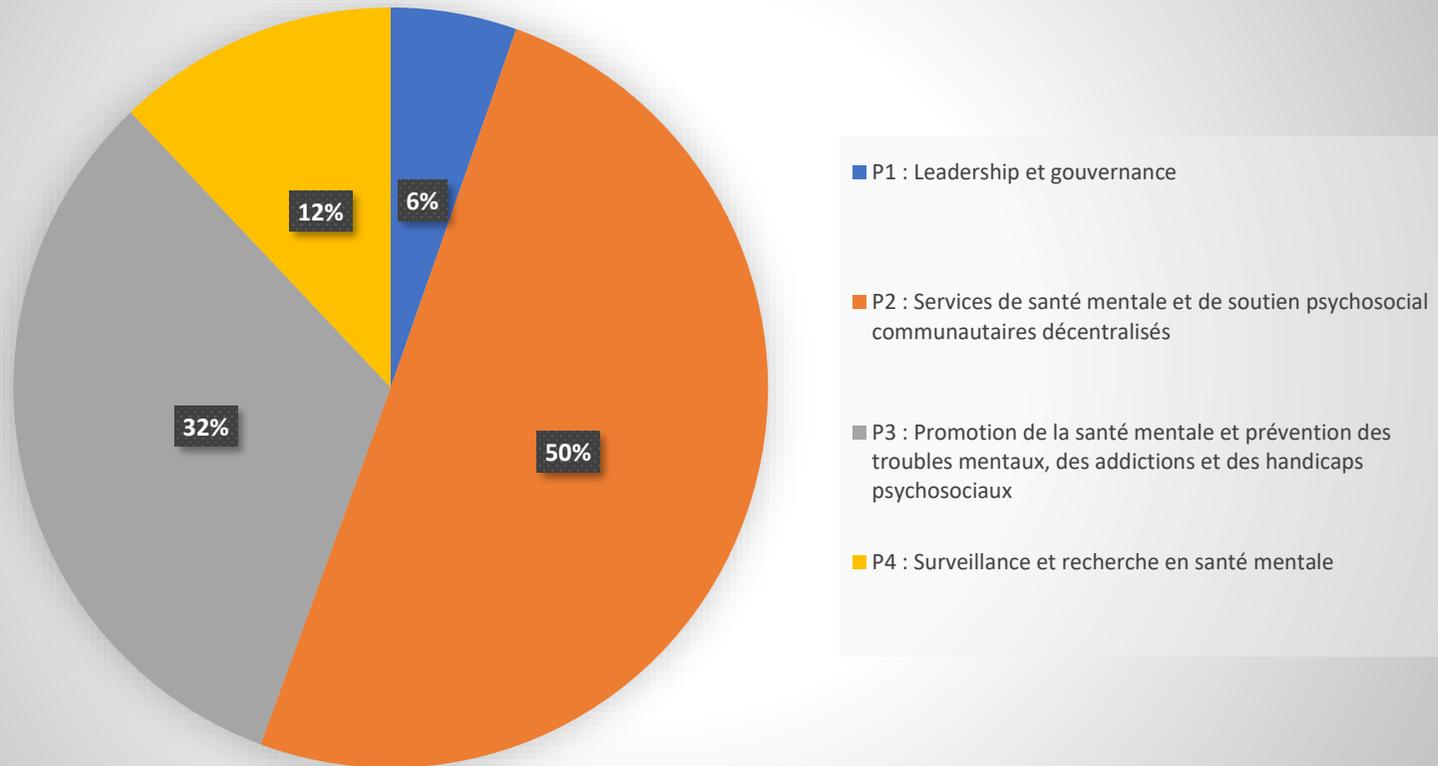
	Organiser des ateliers de consultation avec les parties prenantes (gouvernements locaux, ONG, professionnels de la santé) pour développer des politiques de santé mentale intégrées dans tous les secteurs.	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	52 800 000 F CFA
Produit 3 : Des milieux favorables à la santé sont créés				18 000 000 F CFA
	Lancer une campagne de sensibilisation visant à modifier les environnements physiques et sociaux, incluant des initiatives telles que l'aménagement d'espaces verts, la promotion d'activités communautaires et l'amélioration de l'accès aux services de santé	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	18 000 000 F CFA
Produit 4 : Les services de santé sont recentrés sur la promotion de la santé				29 900 000 F CFA
	Mettre en place un programme de formation pour les prestataires de soins primaires sur la promotion de la santé mentale, incluant des modules sur l'identification et le soutien aux patients souffrant de troubles mentaux	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	29 900 000 F CFA
Produit 5 : Des groupes d'entraide sont installés				42 700 000 F CFA
	Créer et soutenir des groupes d'entraide locaux où les participants peuvent partager leurs expériences et bénéficier d'un soutien mutuel	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	12 800 000 F CFA
	Organiser des rencontres régulières avec des intervenants formés pour faciliter ces discussions			29 900 000 F CFA
Produit 6 : Les capacités des acteurs sociaux et communautaires de la santé mentale sont renforcées				276 800 000 F CFA
	Former les responsables d'ONG, d'établissements scolaires et d'ateliers d'apprentissage à la réinsertion sociale et économique des personnes souffrant des troubles mentaux	État	PTF	220 800 000 F CFA
	Doter les principaux acteurs de la santé mentale y compris communautaires (ASC, associations et ONG), de supports de communication et en logistique pour la mobilisation sociale, le plaidoyer et l'assistance aux personnes souffrant de troubles mentaux, d'addictions et de handicaps psychosociaux et leur familles	État	PTF	50 000 000 F CFA
	Mettre en place des programme de soutien aux aidants des PSPSM-TSM	État	PTF	6 000 000 F CFA
Produit 7 : Des ressources et des supports de communication sont disponibles				29 900 000 F CFA
	Élaborer de supports de communication de prévention et de promotion de la santé mentale	État	PTF	29 900 000 F CFA
Produit 8 : Des mesures de prévention du suicide sont développées et mises en œuvre				184 000 000 F CFA
	Former les professionnels de santé au repérage, à l'évaluation et à l'intervention de crise suicidaire	État	PTF	84 000 000 F CFA
	Éduquer les médias pour qu'ils rendent compte du suicide de manière responsable	État	PTF	84 000 000 F CFA
	Identifier, évaluer, gérer et suivre de manière précoce les personnes dont les pensées et les comportements sont suicidaires	État	PTF	8 000 000 F CFA

		Soutenir de manière efficace les personnes suicidaires dans leur processus de guérison	État	PTF	8 000 000 F CFA
	Produit 9 : La santé mentale et la sécurité psychologique en milieu de travail est promue				174 000 000 F CFA
		Mettre en place des programmes de promotion de la santé mentale en milieu de travail pour soutenir le bien-être des employés	État	PTF	12 000 000 F CFA
		Informier et sensibiliser les travailleurs sur la réalité de la souffrance psychologique	État	PTF	18 000 000 F CFA
		Former les employeurs et employés sur le burn out professionnel et autres problèmes de santé mentales du travailleur	État	PTF	144 000 000 F CFA
	Produit 10 : Des protocoles d'interventions sont clairement définis et documentés pour les situations d'urgence				8 500 000 F CFA
		Développer des protocoles d'intervention d'urgence pour faire face aux crises de santé mentale et aux situations d'urgence adaptés	État	PTF	8 500 000 F CFA
Résultat 8 : Le dépistage précoce des conditions et pathologies de santé mentales est amélioré					121 600 000 F CFA
	Produit 1 : Des consultations de sensibilisation et de dépistage sont organisées				10 000 000 F CFA
		Organiser une consultation foraine trimestrielle de sensibilisation et de dépistage des maladies mentales	État	PTF	10 000 000 F CFA
	Produit 2 : Des acteurs clés sont impliqués dans le dépistage précoce et le suivi des enfants dépistés				109 200 000 F CFA
		Impliquer les enseignants et les parents dans le dépistage précoce des troubles du développement et de comportement chez l'enfant et l'adolescent	État	PTF	8 400 000 F CFA
		Former les enseignants et les parents des enfants dépistés au module parents skills training de l'OMS	État	PTF	100 800 000 F CFA
	Produit 3 : Les personnes ayant une expérience vécue et leurs familles sont impliquées dans les initiatives de promotion de la santé mentale				2 400 000 F CFA
		Associer les personnes ayant une expérience vécue et leurs familles dans les initiatives de prévention et de prise en charge de santé mentale	État	PTF	2 400 000 F CFA
Pilier stratégique 4 : Surveillance et recherche en santé mentale					394 820 000 F CFA
Résultat 9 : Le système de surveillance est renforcé					89 840 000 F CFA
	Produit 1 : Les prestataires de services sont formés et outillés dans le domaine de la surveillance				79 200 000 F CFA
		Doter les prestataires de services en outils de collecte des données et de surveillance des maladies mentales informatisé et facile d'utilisation	État	PTF	79 200 000 F CFA
	Produite 2 : La collecte et gestion des données sont renforcées				10 640 000 F CFA

	Organiser la collecte des données sur l'usage des substances psychoactives, les FDR et les conséquences sociales sanitaires à travers le réseau national WENDU	État	PTF	3 270 000 F CFA
	Élaborer un guide de définition des cas de données à collecter sur les maladies mentales selon les niveaux	État	PTF	7 370 000 F CFA
Résultat 10 : Des recherches dans le domaines de la santé mentale sont menées				124 660 000 F CFA
Produit 1 : La recherche en santé mentale est encouragée et financée				20 000 000 F CFA
	Organiser des appels à projet de recherches en santé mentale à l'endroit des étudiants / chercheurs chaque année lors de la célébration de la Journée mondiale de santé mentale	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	20 000 000 F CFA
Produit 2 : Des enquêtes populationnelles sont menées dans le domaines de la santé mentale				80 110 000 F CFA
	Réaliser l'enquête en milieu scolaire et d'apprentissage de métiers sur l'usage des substances psychoactives	État	PTF	22 050 000 F CFA
	Réaliser des enquêtes de prévalence des troubles mentaux sur le plan national	État	PTF	22 340 000 F CFA
	Évaluer l'impact de l'approche santé mentale communautaire mise en œuvre dans la région des savanes	État	PTF	13 270 000 F CFA
	Réaliser une enquête nationale sur les termes et terminologies utilisés pour décrire la santé mentale, les troubles mentaux, ainsi que les personnes enclines aux problèmes de santé mentale	État	PTF	22 450 000 F CFA
Produit 3 : Des initiatives de recherche en santé mentale sont entreprises et suivies				4 000 000 F CFA
	Maintenir un répertoire actualisé des recherches sur la santé mentale	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	0 F CFA
	Promouvoir et subventionner les recherches sur les problématiques de santé mentale (les plus pertinent et d'actualité) dans les institutions de formation	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	4 000 000 F CFA
Produit 4 : Des outils de rapportage et d'évaluation des interventions en santé mentale sont développés				20 550 000 F CFA
	Développer des outils de mesure pour évaluer les résultats des interventions en santé mentale et mesurer l'impact sur la population cible	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	750 000 F CFA
	Mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation, y compris des systèmes de rapportage solides	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	19 800 000 F CFA
Résultat 11 : Les initiatives de santé mentale sont bien suivies par les différents systèmes de services et le plan stratégique évalué				180 320 000 F CFA
Produit 1 : Le suivi des activités de promotion, prévention et soins de santé mentale est renforcé				96 960 000 F CFA
	Faire le monitoring mensuel des activités de mise en œuvre du plan	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	0 F CFA
	Organiser une revue annuelle (forum) des activités de promotion de la santé mentale avec tous les acteurs de la santé mentale	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	56 960 000 F CFA

	Organiser des rencontres scientifiques annuelles ou symposium pour discuter de la problématique et des opportunités dans la prévention, le dépistage précoce et la prise en charge des troubles mentaux, des addictions et des handicaps psychosociaux au Togo	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	40 000 000 F CFA
Produit 2 : Le PSSM 2024-2027 est évalué				26 400 000 F CFA
	Réaliser dans le premier semestre 2027 une évaluation finale du PSSM 2024-2027	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	26 400 000 F CFA
Produit 3 : Les bonnes pratiques en matière de services et soins de santé mentale sont documentées et partagées				56 960 000 F CFA
	Organiser chaque année un atelier participatif réunissant des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux, des enseignants, et des représentants d'usagers pour recueillir et partager des expériences réussies en matière de promotion et de prise en charge de la santé mentale et disséminer les résultats des recherches / publications scientifiques	État	PTF/HI/OMS/UNICEF	56 960 000 F CFA

Répartition du budget prévisionnel PSSM2024-2027 par pilier stratégique



Répartition du budget prévisionnel PSSM 2024-2027 par Résultat stratégique

